



LA PLAGNE
Paradiski



3^E ÉDITION

TENIR LE CAP

Nos actions et trajectoires vertueuses pour notre territoire
BIODIVERSITÉ | DIVERSIFICATION | MESURE D'IMPACT | VIE LOCALE

NOTRE VISION

ÉDITO

2

« LA ROUTE EST
LONGUE, MAIS NOUS
SOMMES EN CHEMIN
ET TIENDRONS LE CAP. »

L'écosystème montagnard est impacté durement par le changement climatique et nous le percevons, saison après saison. **Il est de notre devoir de nous préparer**, nous adapter : autonomie énergétique, mobilité, rénovation de l'immobilier, aménagement raisonné, diversification touristique et sauvegarde des emplois.

Ce nouveau rapport RSE ainsi que le label Flocon Vert, décerné en juin 2024 et valorisant toutes les actions d'ores et déjà enclenchées, sont des preuves de notre sérieux dans notre volonté de nous engager et de **conforter la pérennité de la vie en montagne** : lieu de bien-être et de bien-vivre, refuge fraîcheur, conciliant vacanciers et populations locales, développement économique et durable, maintien des habitants et préservation des ressources naturelles...

La route est longue, mais nous sommes en chemin et nous tiendrons le cap.

La Plagne, en tant que 1^{ère} station au monde*, se doit de **faire face avec exemplarité aux défis** du réchauffement climatique, de l'effondrement de la biodiversité, de l'équilibre entre économie touristique et vie à l'année.

C'est pourquoi nous nous sommes structurés depuis maintenant 3 ans autour d'un Comité de Pilotage de la Transition, rassemblant techniciens et élus des 3 communes d'Aime-la-Plagne, La Plagne Tarentaise et Champagny-en-Vanoise, la Communauté de Communes des Versants d'Aime, l'Office de Tourisme de la Grande Plagne et la Société d'Aménagement de La Plagne, sous la coordination du Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne. **Cette énergie collective se concrétise dans une première étape clé : l'obtention d'un premier niveau Flocon Vert.**

Ce label, ce n'est pas une fin en soi, mais le début d'une structuration méthodique, qui amène de nouveaux groupes de travail et actions : communication et sensibilisation, Montagne Zéro Déchet, charte des acteurs engagés, indicateurs de pilotage de la transition... La feuille de route est dense, et nous comptons sur toutes les forces vives du territoire afin de **poursuivre notre engagement collectif pour un avenir durable de notre territoire, et pour les générations futures.**

* 2 674 804 journées skieurs (hiver 2023-24) - G2A

Niché au cœur des montagnes, le village de Champagny-en-Vanoise est l'un des maillons de la destination Grande Plagne mais également partenaire de longue date du Parc national de la Vanoise, dont nous sommes une porte d'entrée. **Nous avons à cœur de sensibiliser le plus grand nombre** à la préservation de la nature et des glaciers, en redoublant d'initiatives auprès de tous les publics, les enfants notamment.

Nous œuvrons quotidiennement pour garantir une gamme complète de services et de commodités à l'année pour nos habitants, nos résidents secondaires et nos visiteurs. **Vie à l'année, préservation de l'environnement et diversification touristique** font partie de notre identité, et c'est donc avec enthousiasme que nous nous rallions à la démarche de transition et au label Flocon Vert.



Jean-Luc Boch
Président du SIGP.
Maire de La Plagne Tarentaise.



Corine Maironi-Gonthier
Élue référente de la démarche
de transition engagée
au printemps 2021.
Maire d'Aime-la-Plagne.



René Ruffier Lanche
Maire de Champagny-en-Vanoise.



© Louis Garnier

**NOTRE
POSITIONNEMENT :**

**"UNE
MONTAGNE À
TRANSMETTRE"**

Créée il y a 60 ans, la station de La Plagne, a offert aux habitants de ses montagnes et de sa vallée une vie meilleure. Son développement a permis l'accès aux sports d'hiver et aux loisirs de montagne au plus grand nombre (citadins comme ruraux, petits et grands, novices et grands sportifs, amoureux du ski et de la montagne en France et à l'international...).

Aujourd'hui notre société fait face à de très grands défis. **Aujourd'hui, en tant que 1^{ère} station au monde, notre responsabilité est grande.**

Nous ne sommes pas seulement une destination loisirs, nous sommes un territoire avec une histoire, des valeurs, des devoirs, des hommes.

4

Une montagne à transmettre

« Je l'aime »

LE SIGNIFIANT

« Je la protège »

Discours d'attractivité, de séduction raisonnée à des fins de notoriété et de conversion

LES MESSAGES

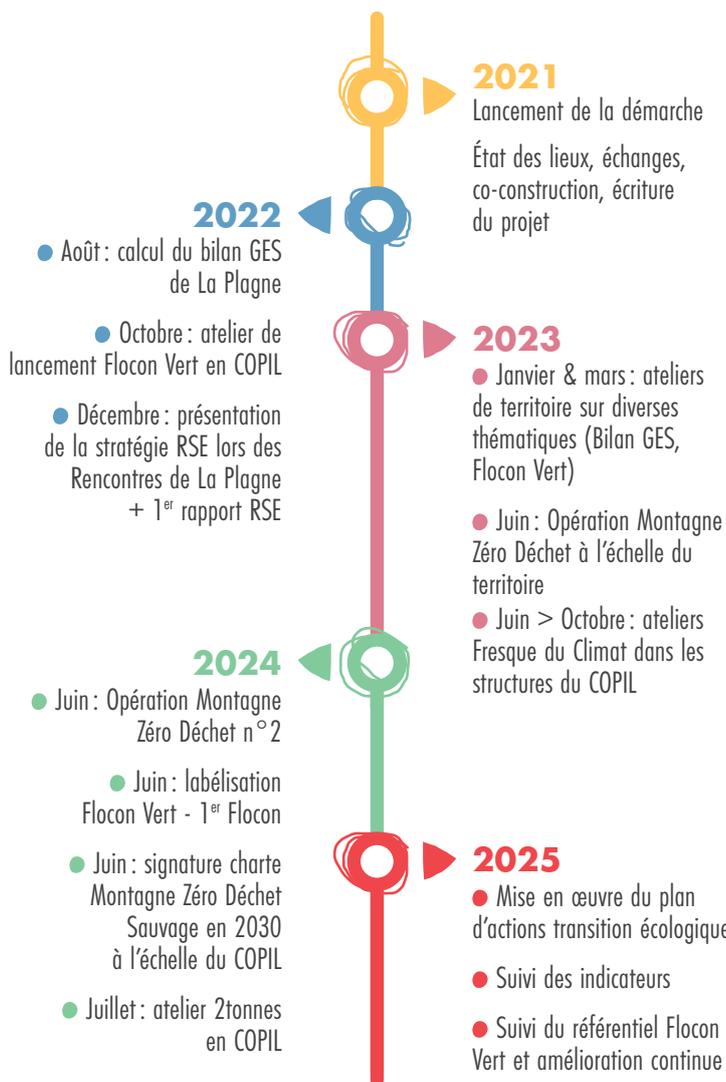
Discours pédagogique, de sensibilisation et d'incitation à prendre soin de notre montagne



© JIM Photo

NOTRE DÉMARCHE RSE

Conscients de la nécessité de préparer notre avenir, nous nous sommes rassemblés autour de la table au printemps 2021 pour initier une démarche autour de ce que l'on peut appeler la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE). Mais pour un territoire comme La Plagne, c'est un peu plus complexe. En tant que territoire touristique et lieu de vie, notre quotidien s'organise grâce au support d'un certain nombre d'organisations, en commençant par les communes. **Notre réflexion et nos actions doivent donc être partagées, débattues et construites de façon collective.** Pour cela, 7 organisations participent au projet depuis son lancement : le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne (SIGP), l'Office de Tourisme de la Grande Plagne (OTGP), les 3 communes supports de la destination touristique (commune d'Aime-la-Plagne, de Champagny-en-Vanoise et de La Plagne Tarentaise), la Communauté de Communes des Versants d'Aime (COVA), la Société d'Aménagement de La Plagne (opérateur du domaine skiable), filiale du groupe Compagnie des Alpes. Enfin, il nous tient à cœur d'impliquer les socioprofessionnels et habitants de notre territoire afin de nourrir notre démarche.



UNE DÉMARCHE COOPÉRATIVE

7 structures
impliquées dans le projet

1 COPIL
(comité de pilotage) se réunissant 4 fois / an

1 cheffe de projet

1 élue & 1 technicien
sponsors de la démarche

3 communes &

70 conseillers municipaux



LE TERRITOIRE DE LA GRANDE PLAGNE

8 757 habitants
à l'année

575 000 visiteurs
annuels

1 200 professionnels
liés au tourisme

UN PREMIER FLOCON VERT POUR LA PLAGNE

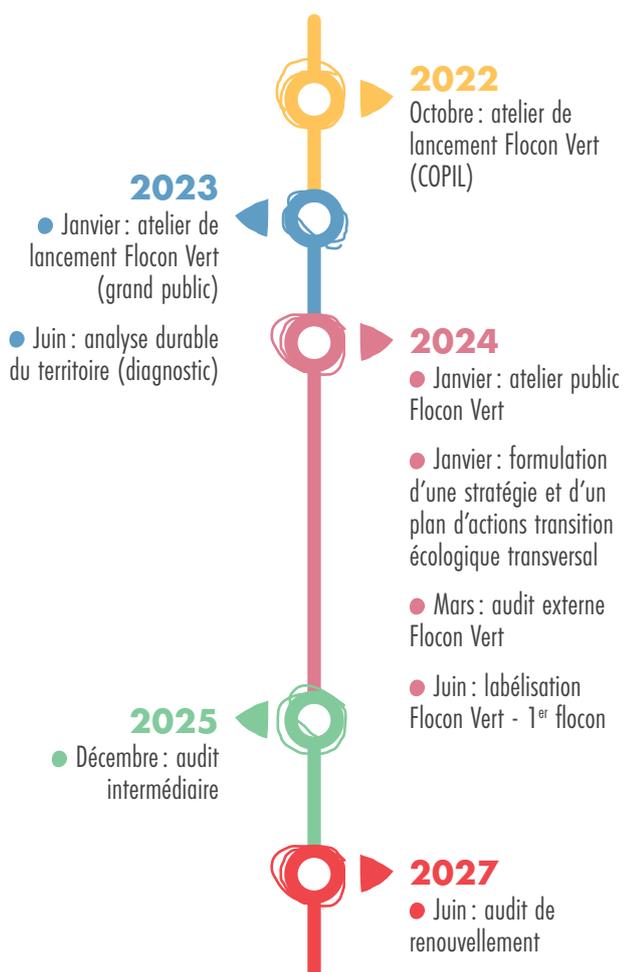


La Plagne a obtenu, le 6 juin 2024, son premier Flocon Vert. Décerné pour une période de 3 ans, ce Flocon valorise les efforts réalisés pour la transition, avec des mentions particulières pour la dynamique socioculturelle et la nouvelle gouvernance initiée.

Avec une complexité structurelle inhérente aux caractéristiques du territoire de la Grande Plagne, la constitution du comité de pilotage transition de destination en 2021 a été la pierre angulaire pour rassembler et fédérer 7 structures autour d'une même table.



6



L'audit a permis d'apprécier plusieurs sujets sur lesquels La Plagne s'est investie, à l'image de **l'emploi** avec la création d'une marque employeur à l'échelle de la destination, **l'accessibilité** et l'inclusion des personnes en situation de handicap, **la gestion des déchets** avec la signature de la Charte Nationale Montagne Zéro Déchet Sauvage 2030 ou encore **la rénovation** avec la création de la Maison des Propriétaires et l'embauche d'un chargé de mission logement / habitat.

Dans le cadre de cette labélisation, le territoire s'engage à mettre en place une concertation citoyenne pour tous les grands projets d'aménagement et à fixer des limites raisonnables au développement touristique. Des axes de progrès ont été soulignés concernant différentes thématiques : l'économie locale au-delà du tourisme hivernal, la politique d'achats responsables et la désimperméabilisation et revégétalisation des sols.

POURQUOI FLOCON VERT ?

STRUCTURER NOTRE DÉMARCHE DE TRANSITION

Cette démarche labellisante, encadrée par l'association Mountain Riders, permet de structurer le projet du territoire grâce à un référentiel complet, une analyse durable du territoire et des préconisations. Un travail sur une vision, une stratégie commune et un plan d'actions transversal, a été mené au démarrage de cette démarche.

RYTHMER NOTRE TRAVAIL ET NOS ACTIONS

Après la labélisation, un audit intermédiaire a lieu après 1 an et demi pour attester de la progression de la démarche, puis un audit de renouvellement à 3 ans. Cela permet de maintenir une démarche d'amélioration continue.

ÊTRE ACCOMPAGNÉS DANS NOTRE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Flocon Vert permet de bénéficier de contenus pédagogiques via des éducateurs et des webinaires. Mountain Riders met aussi en réseau l'ensemble des destinations labélisées afin de faciliter l'échange et le partage.



EN COURS ET À VENIR

ET LA SUITE ?

Le Flocon Vert se décline en 3 niveaux de flocon. Loin d'être une fin en soi, le label est un témoin à date de l'engagement et du cap pris collectivement. Avec la conscience des axes d'amélioration nécessaires, la feuille de route s'écrit et s'écrira en faveur de la transition : objectif 2° Flocon ! Les thématiques des déchets, de la mobilité, de la rénovation et de l'énergie sont en tête de liste des actions à venir.

● Montagne Zéro Déchet Sauvage :

groupe de travail formé pour travailler sur un plan d'actions de sensibilisation & de réduction des déchets à la source.

● Communication et sensibilisation :

groupe de travail formé pour diffuser au mieux l'avancement de la démarche auprès des différents publics & sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la transition > transversalité, harmonisation sur le territoire.

● Charte des acteurs engagés Flocon Vert :

accompagner, soutenir les initiatives, fédérer le plus grand

nombre de professionnels du territoire autour de la démarche.

● Achats responsables :

former un grand nombre de personnes sur le territoire et créer des liens entre les structures afin de monter en compétence et en efficacité sur le sujet.

● Les thématiques des mobilités et de l'énergie

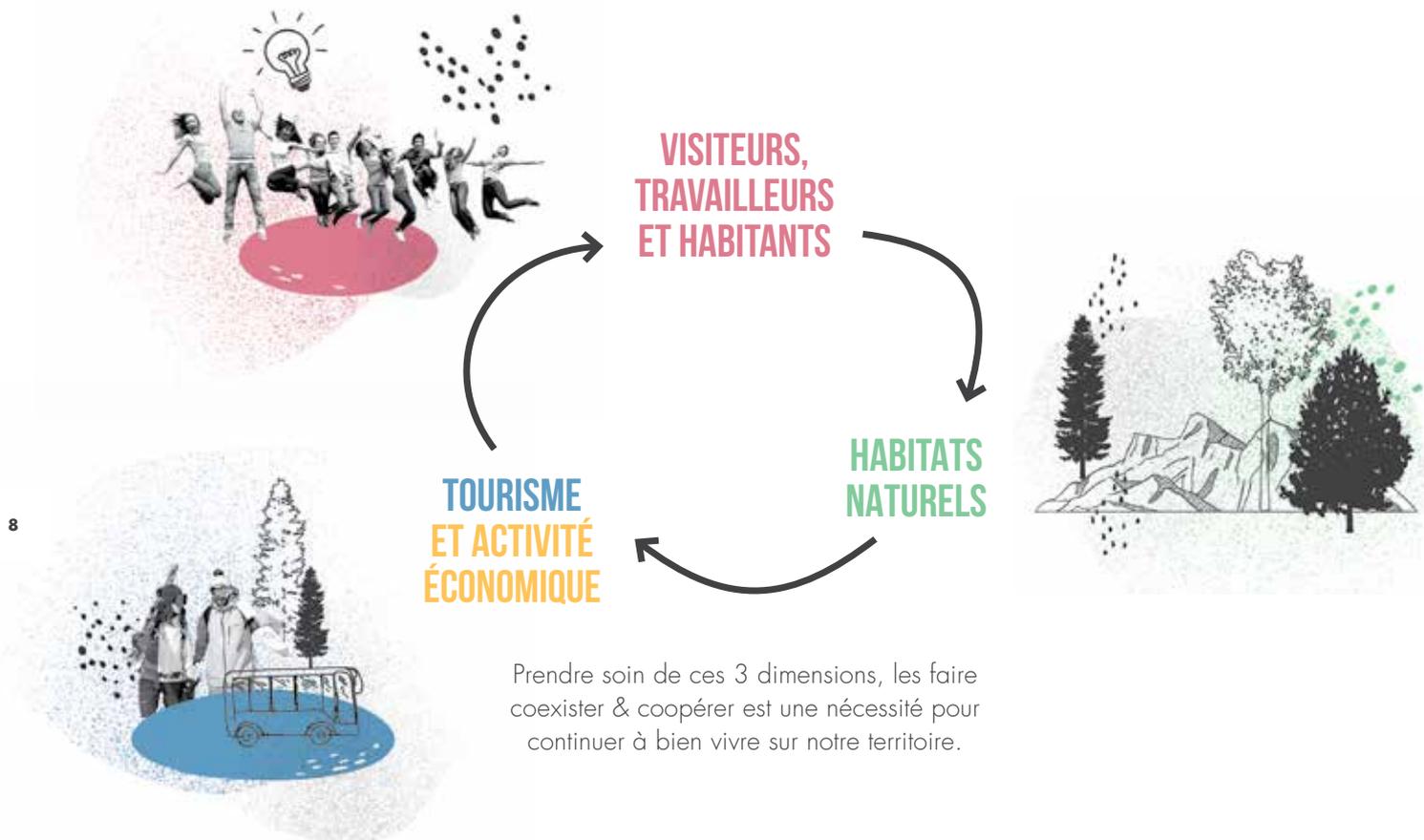
sont travaillées à l'échelle de l'intercommunalité via des groupes dédiés et animés respectivement par l'APT* et la COVA**.

*Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

** Communauté de Communes des Versants d'Aime

NOS ENGAGEMENTS

PARTAGER UN ART DE VIVRE ET UN ENVIRONNEMENT DANS LE PLUS GRAND RESPECT DE CE QUE LA MONTAGNE NOUS A DONNÉ



NOTRE VOLONTÉ

**AUJOURD'HUI
ET DEMAIN**

- ➔ **Garantir à nos habitants de continuer à bien vivre sur le territoire**
- ➔ **Permettre à tous ceux qui le souhaitent d'accéder à nos espaces de montagne pour en expérimenter les bienfaits, sans en dégrader les écosystèmes**
- ➔ **Transmettre la montagne aux générations futures dans le plus grand respect de ce qu'elle nous offre**

UNE STRATÉGIE EN 4 AXES



p.10

Axe 1

PRÉSERVER LES HABITATS ET RESSOURCES NATURELLES

Les habitats naturels exceptionnels au cœur desquels La Plagne s'est installée et développée au fil des années, doivent être préservés. Comprendre notre impact sur la biodiversité et le réduire est l'un des axes de notre stratégie de transition.

Biodiversité ● Eau ● Forêt



p.22

Axe 2

DIVERSIFICATION

Diversifier notre économie, tant au niveau du tourisme en diversifiant ses activités, ses clientèles et ses périodes d'attractivités, qu'au niveau de son économie hors tourisme, en cherchant de nouvelles sources de création de valeur et ainsi atténuer notre dépendance au tourisme.

Lieux ● Clientèles ● Activités



p.28

Axe 3

RÉDUIRE L'IMPACT DE NOS ACTIVITÉS, DÉCARBONER

Le calcul de notre bilan carbone permet d'appréhender des ordres de grandeurs et donc de prioriser des actions de réduction : mettre l'accent sur la mobilité puis l'énergie et les déchets.

Mobilité ● Déchets ● Énergie



p.42

Axe 4

PRENDRE SOIN : HABITANTS, TRAVAILLEURS, VISITEURS

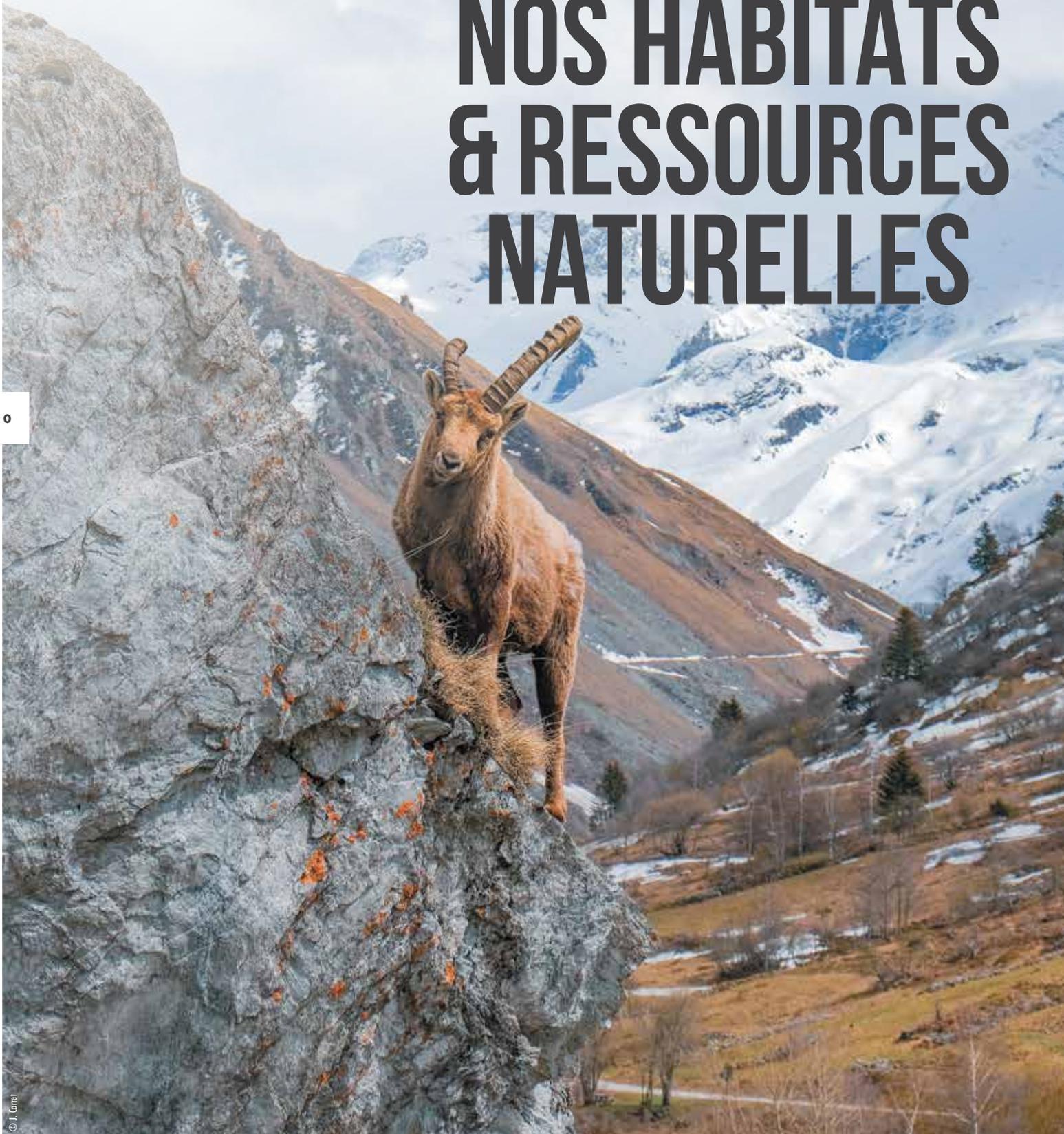
Se soucier d'un avenir durable, c'est prendre soin de nos habitants et des travailleurs du territoire, œuvrer pour la qualité de vie, préserver et valoriser son patrimoine.

Emploi ● Qualité de vie ● Sensibilisation

CHAPITRE 1

TENIR LE CAP

PRÉSERVER NOS HABITATS & RESSOURCES NATURELLES



POURQUOI C'EST IMPORTANT

Quel impact du réchauffement climatique sur la biodiversité ?

Dans les Alpes, l'impact est indéniable l'hiver : au cours du XX^e siècle, la hausse de +2°C en montagne a fait chuter de 5 semaines l'enneigement à 2100m d'altitude. On estime que 4 à 5 semaines d'enneigement supplémentaires sont à risque d'ici à 2050.

Mais l'été est aussi une saison impactée : on estime à +3°C la hausse des températures en haute montagne (> 2000m), et une remontée de 400m de l'isotherme zéro degré. En moyenne montagne, on « gagnerait » 30 jours d'été (température supérieure à 25°C).

(Source : Demain Savoie Mont Blanc (ADEME Guide sectoriel montagne – CEN – AGATE))

Les bouleversements sont aussi indéniables pour la biodiversité, qui tente de s'adapter à ces changements :

- Le cycle des plantes débute 2 à 3 jours plus tôt par décennie
- La limite supérieure de la forêt est remontée de 60m depuis 1952, et devrait atteindre les 100m en 2050
- Les espèces doivent remonter de 100m d'altitude pour retrouver la même température.

(Source : CREA Mont-Blanc)

À GARDER EN TÊTE

1

Observatoire Environnemental

depuis 2014

7 610 ha étudiés

dans le cadre de cet observatoire

1/4

de l'espace

de La Plagne est **occupé par des forêts communales** soit environ

3 500 hectares,

l'équivalent de près de
5 000 terrains de foot

Gypaète Barbu



Maturité de l'action 3/4



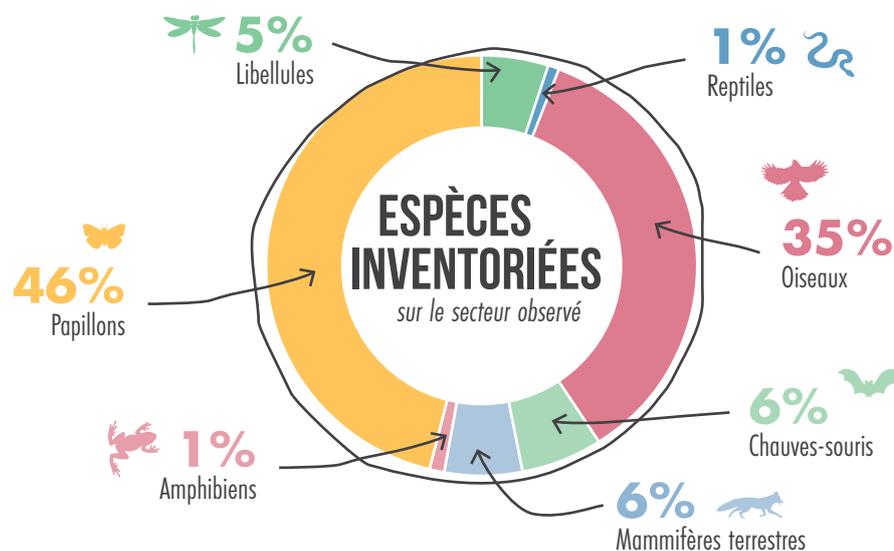
Porté par: SAP

MAINTENIR UN NIVEAU DE BIODIVERSITÉ ÉLEVÉ

12

1 - OBSERVATOIRE ENVIRONNEMENTAL

L'Observatoire Environnemental du domaine skiable de La Plagne a été créé en 2014. Karum, bureau d'études spécialisé en environnement, en assure le suivi sur le terrain (prospections pour l'inventaire de la biodiversité, zones humides etc.). Objectif: permettre de renforcer l'état des connaissances environnementales.



LA FAUNE

7 849

observations entre 2014 et 2023
comprenant :

7

groupes faunistiques

289
espèces
inventoriées

117

espèces protégées dont

26

espèces menacées d'extinction

LA FLORE

2 918

observations géolocalisées comprenant :

21 espèces
végétales protégées

1

espèce protégée mais non menacée

Amélioration de la connaissance sur des espèces spécifiques : suivi de la Buxbaumie verte sur 10 ans (2016-2025)

4 espèces
menacées

6 espèces
quasi-menacées



2 - ZONE DE TRANQUILLITÉ DES TÉTRAS-LYRE

L'hiver est une saison particulièrement difficile pour la faune qui est affaiblie par les conditions climatiques (froid, vent ou encore neige qui rend la nourriture peu accessible). Pour faire face à ces éléments, les animaux adoptent différentes stratégies telles que la migration ou les adaptations morphologiques et comportementales.

Le Tétras-lyre, espèce d'oiseau emblématique des Alpes, se réfugie dans des secteurs forestiers et s'enfouit sous la neige pour s'isoler du froid et se protéger des prédateurs : ce sont ces sites « d'hivernage » qui, pour certains, se trouvent à proximité immédiate des pistes de ski. Pour limiter les risques de mortalité de ces espèces en raison du dérangement causé par les skieurs hors-piste, à partir de l'hiver 2024/2025, la Société d'Aménagement de La Plagne (SAP) crée trois « zones de tranquillité » pour la faune sur le domaine skiable de La Plagne, dans les boisements en amont de Plagne Centre et Plagne Villages.

Ces zones de tranquillité sont des sites balisés et équipés de panneaux de sensibilisation invitant les skieurs et randonneurs à passer leur chemin, afin d'éviter de mettre en péril la survie du Tetras et des autres animaux qui s'y réfugient. Elles viennent compléter le travail de mise en visibilité des câbles de remontées mécaniques : 21,8 km équipés, soit 34% du linéaire de câbles. Cette démarche est le fruit d'une collaboration entre la SAP, la Compagnie des Alpes et le Parc national de la Vanoise, et d'une concertation plus large avec les différents acteurs locaux (écoles de ski, accompagnateurs en montagne, Office National des Forêts, centres de vacances, clubs des sports, associations de chasse, agriculteurs, élus, ou encore office de tourisme).

L'année 2024 a été rythmée par des rencontres du groupe de travail, visites sur le terrain en hiver et en été pour tester la faisabilité technique, et enfin choisir le matériel. La mise en place a eu lieu cet automne, la faune peut espérer plus de tranquillité dès cet hiver !



3 - PRENDRE SOIN DES ZONES HUMIDES

Les zones humides sont des sites stratégiques à (au moins !) deux niveaux : leur biodiversité est riche et endémique, et elles jouent un rôle crucial dans la régulation du cycle hydrologique, agissant à la fois comme un filtre d'épuration et comme une éponge, qui retient ou libère de l'eau pour maintenir un équilibre naturel permanent.

L'Observatoire Environnemental de la SAP opère le suivi des zones humides : cartographie précise des sites, inventaires floristiques et faunistiques, évaluation de leur état de conservation (« préservé » ou « dégradé »). Parmi les sites classés en « dégradé », un plan pluriannuel de restauration a été établi et trois ont déjà été réhabilités en 2023.

ZOOM SUR LA ZONE HUMIDE DE CARELLA

La zone humide de Carella est connectée avec le ruisseau du même nom, lui-même capté pour remplir la retenue des Blanchets qui alimente en eau potable les sites d'altitude. L'enjeu est de quantifier le volume d'eau pouvant être stocké naturellement dans cette zone, ainsi que les échanges avec le ruisseau. Après avoir équipé le cours d'eau d'un débitmètre en 2022, une étude de sol a été effectuée et une sonde piézométrique, sonde qui permet de connaître en continu le volume d'eau présent dans le sol, a été installée cet été afin de recueillir des données sur 5 ans.



Zone humide de Carella



Porté par :
SAP



LA PLAGNE PILOTE POUR LA RÉHABILITATION DES TERRAINS D'ALPAGES

Les alpages, « prairies » d'altitude, sont le lieu d'activités pastorales l'été, et supports de pistes de ski ou d'infrastructures du domaine skiable l'hiver. Il est essentiel de les préserver et restaurer pour répondre aux enjeux et usages de la montagne : maintien de l'activité agricole, réduction de l'érosion, préservation de la biodiversité et de la qualité paysagère.

La Plagne fait partie des 8 stations pilotes retenues pour une étude visant à établir les facteurs clés de succès et d'échec de réhabilitation des terrains d'alpages, portée par la section Savoie de Domaines Skiabiles de France (DSF), l'Université Savoie Mont-Blanc, la Société d'Economie Alpestre et Soltis Environnement. Après 2 ans de travaux, les résultats ont été restitués sous forme de « guide

opérationnel pour la réhabilitation des terrains d'alpage », complété de « fiches techniques » présentant les bonnes pratiques à adopter. Il en ressort que la préservation de la structure du sol est indispensable pour assurer la juste rétention d'eau ou encore la conservation des nutriments nécessaires à la fertilité de la biodiversité.

DU COMPOST ISSU DES BOUES D'ÉPURATION

Cercle vertueux à l'échelle locale : booster la revégétalisation des pistes de La Plagne avec le compost de boues issues de sa propre station d'épuration.

Le compost issu des boues d'épuration peut être utilisé dans l'agriculture, l'horticulture, la restauration des sols dégradés, et même l'aménagement paysager. Il améliore la rétention d'eau, la structure et la fertilité du sol tout en réduisant la dépendance aux engrais chimiques. Un exemple d'application sur le territoire de La Plagne est la revégétalisation des pistes du domaine skiable grâce au compost des boues d'épuration du site même de La Plagne. Un double effet vertueux du fait de l'utilisation d'un compost produit et contrôlé (normes strictes). Une prouesse d'autant plus importante que les alpages bénéficiant de ce compost 100% local et circulaire sont situés sur la zone de l'AOP Beaufort, dont les instances sont particulièrement exigeantes.

À RETENIR

Le compostage des boues est une pratique environnementale précieuse, qui transforme un sous-produit indésirable en un atout pour le sol. Ce bénéfice est décuplé lorsque le compost est produit à proximité, avec une limitation du transport des matières, et un savoir-faire des équipes locales.

Maturité de l'action 2/4



Porté par : SIGP



Épandage du compost des boues de la station d'épuration de La Plagne sur ses pistes de ski



PRÉSERVER BIODIVERSITÉ ET FORÊTS

Maturité de l'action 4/4



Porté par:
Aime-la-Plagne



1 - UN JARDIN-FORÊT ET UN SENTIER 4 SAISONS À AIME-LA-PLAGNE

L'idée de créer un « jardin-forêt », selon le modèle de la forêt naturelle derrière le groupe scolaire Pierre Borrione, à Aime, ainsi qu'un « Sentier des 4 saisons » a germé en 2021. Projet lauréat du Budget Citoyen de la Savoie, il a été inauguré le 1^{er} juin dernier.

Objectifs du jardin-forêt :

- Créer un espace d'apprentissage pour petits et grands (des cours sont dispensés en extérieur)
- Créer un espace de détente gourmande et pédagogique au cœur de la ville
- Créer un vrai lieu de vie intergénérationnel
- Créer un espace de sensibilisation au « bien manger »
- Proposer l'accès de cet espace à tous
- Favoriser la biodiversité localement

Épaulés par le service Espace Verts de la collectivité, les élèves de l'école maternelle du groupe scolaire Pierre Borrione ont planté des herbes aromatiques et des légumes pour agrémenter le jardin-forêt. Ces ateliers, pédagogiques et ludiques, sensibilisent les jeunes élèves à la biodiversité et au respect de l'environnement.



LE SENTIER 4 SAISONS

Des panneaux explicatifs, réalisés par les enfants, permettent de découvrir plusieurs thématiques : la botanique, l'alimentation, la préservation des variétés anciennes et/ou locales, la valorisation des déchets verts...

5 000 m²

de parcelle située derrière l'école

400 h

de travaux de nettoyage et sécurisation

2 - OPÉRATION DE REBOISEMENT

Dans le cadre du Label Bas Carbone, démarche encadrée par le Ministère de la Transition Ecologique qui vise à augmenter les puits de carbone sur le territoire, la SAP via la Compagnie des Alpes a missionné l'ONF pour assurer des actions de reboisement sur le domaine skiable. Ces plantations concernent :

- 3,90 ha à Champagny-en-Vanoise (poursuite du reboisement après l'incendie de 2003).
Plantation en 2023.
- 3,05 ha sur Aime 2000 (bordure de la piste Palsembleu).
Plantation en 2024.



3 - PARTENARIAT AVEC LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Étant située en bordure et cœur de parc, la commune de Champagny-en-Vanoise est signataire d'une convention d'actions partenariales avec le Parc national de la Vanoise. L'objectif? Porter des actions conjointes pour sensibiliser tous les publics, touristiques ou locaux, à la préservation de la biodiversité, faune et flore.

Deux gardes du parc portent ces actions de sensibilisation sur le terrain :

- En hiver, des observations à la longue vue des bouquetins, une fois par semaine durant les vacances scolaires, gratuit et accessible à tous.
- En été, des actions dans les refuges (conférences, projections de films) mais aussi des échanges sur la faune, la flore, les paysages, avec les randonneurs en se postant sur le chemin de randonnée du refuge de la Glière.

Par ailleurs, le Parc national et l'office de tourisme de Champagny-en-Vanoise proposent des actions communes pendant la saison estivale : stand de sensibilisation lors du Festiv'été en juin (jeux et reconnaissance d'empreintes d'animaux), sortie accompagnée payante « La Saga des Marmottes » chaque semaine en été, avec un guide labellisé Esprit Parc.

Pour sensibiliser également les petits montagnards, le Parc intervient régulièrement auprès des scolaires, en coconstruction avec les instituteurs de l'école : sorties terrain, étude des planètes, séances en classe sur les insectes et les libellules, visite d'autres communes du Parc national de la Vanoise.



Porté par :
Champagny-en-Vanoise



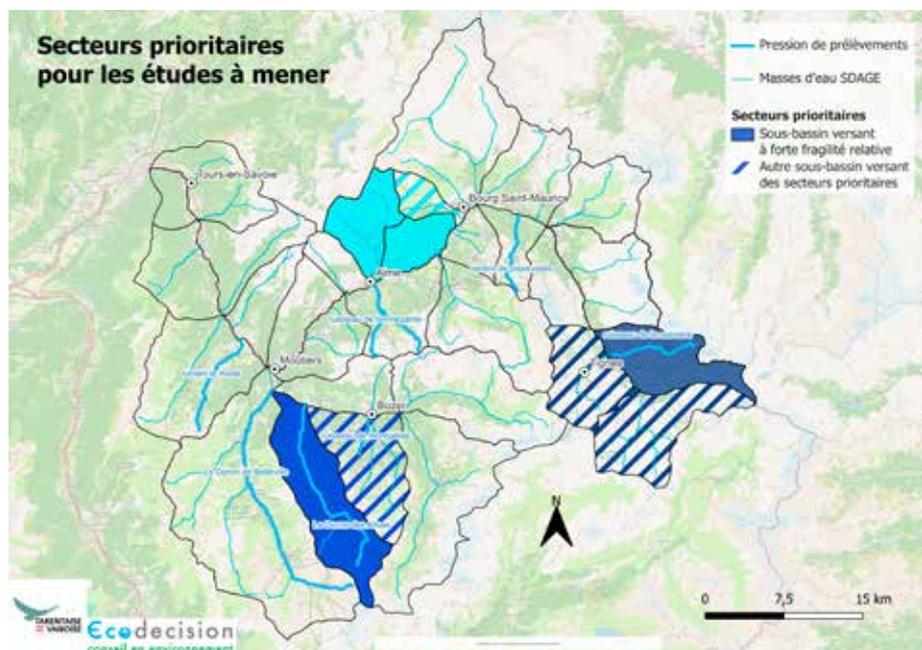
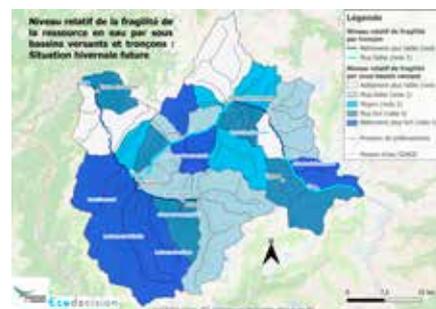
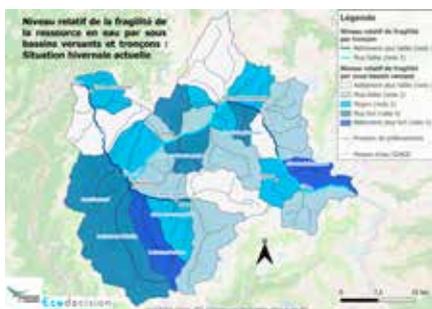
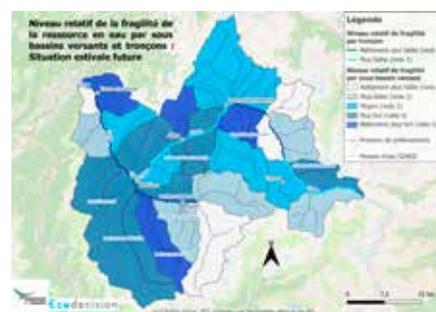
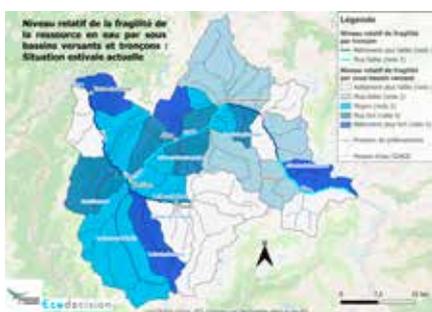
PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU



1 - UN ÉTAT DES LIEUX DE LA RESSOURCE EN EAU EN TARENTEAISE

En Tarentaise, la thématique du grand cycle de l'eau est portée par l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise depuis 2005, notamment via des outils contractuels et financiers (contrats de bassin, Programme d'Action de Prévention des Inondations). Cette animation a été complétée au 1^{er} janvier 2023 par la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations via un service dédié. **À la suite de plusieurs années de réflexion et de concertation, une étude a été réalisée en 2024 afin de renseigner sur la fragilité de la ressource en eau.** Cette étude vise à prioriser les secteurs à étudier pour répondre aux attentes réglementaires et aux besoins du territoire. Un observatoire a également été mis en place pour suivre l'évolution de la ressource en eau.

18



Le Dôme de Vaugelaz, situé sur les communes de Bourg-Saint-Maurice, les Chapelles et La Plagne Tarentaise, est l'un des secteurs d'étude retenus comme prioritaires. Sur ce secteur, il s'agit d'approfondir la connaissance du fonctionnement du cycle de l'eau, de la disponibilité de la ressource et des besoins en eau par usage, dans une optique de préservation du bon fonctionnement du milieu aquatique.

2 - LES EFFETS HYDROLOGIQUES DE LA PRODUCTION DE NEIGE ET DU DAMAGE

C'est l'objet de l'étude scientifique « Hydro-ski » (Météo France, 2021-2023), inédite et collective* menée pendant une année et qui s'est appuyée sur une méthodologie originale, combinant des outils de mesure croisés. En moyenne sur plusieurs saisons, l'impact de la production de neige sur le débit des cours d'eau peut être jugé comme faible en raison des variations naturelles d'une année sur l'autre et des effets du changement climatique. Le surplus de neige produite entraîne une fonte retardée, conduisant à un apport différé dans les cours d'eau. **L'eau mobilisée est quasiment intégralement restituée lors de la fonte, à l'exception d'environ 10 % qui « s'évaporent » lors de la production.** Sur ce sujet sensible et propice aux débats, cette étude a le mérite d'apporter des éléments nouveaux pour analyser l'empreinte environnementale de l'activité des stations de sports d'hiver, et de positionner La Plagne comme site référent. Une démarche qui pourrait être déployée dans d'autres domaines skiables.

En parallèle, à l'initiative de la Société d'Aménagement de La Plagne, **la création de l'Observatoire de l'Eau** permet de mesurer en continu le débit de 5 cours d'eau concernés par les prélèvements liés à la neige de culture. Une étude par un hydrologue a également été menée**. Objectif : identifier les périodes les plus favorables pour les prélèvements (notamment le « pic de fonte » à la fin du printemps/début d'été) de manière à **ajuster les pratiques pour une utilisation raisonnée de la ressource en eau.**

*Étude Météo France, INRAE, avec la participation de la Compagnie des Alpes

**Étude hydrologique SAP 2023-2024



« Aujourd'hui, plus que jamais, la ressource en eau est au cœur de nos préoccupations. Notre objectif prioritaire, tendre vers une production de neige toujours plus raisonnée. »

R. Chenal, chef de projet environnement (SAP)



Maturité de l'action 2/4

Porté par : SAP

POURQUOI DAMER LES PISTES DE SKI ?

2 objectifs :

- les « lisser » afin de les rendre plus facilement skiables
- et tasser la neige et ainsi préserver le manteau neigeux sur une plus longue durée

5

points de prélèvement instrumentalisés et suivi via des débit-mètres en continu

10

(6 jusqu'à maintenant + 4 à partir de l'hiver 24/25) dameuses équipées d'un système de mesure de hauteur de neige pour un damage raisonné

1

plan de programmation de production de neige raisonnée

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Études hydrologiques quantitatives et qualitatives sur la ressource en eau
- Instrumentalisation et suivi hydrologique de la zone humide Carella pour mieux connaître son fonctionnement et le lien avec la ressource en eau
- Poursuivre l'équipement des dameuses de système de mesure de hauteur de neige pour un damage raisonné

3 - LES CYCLES DE L'EAU

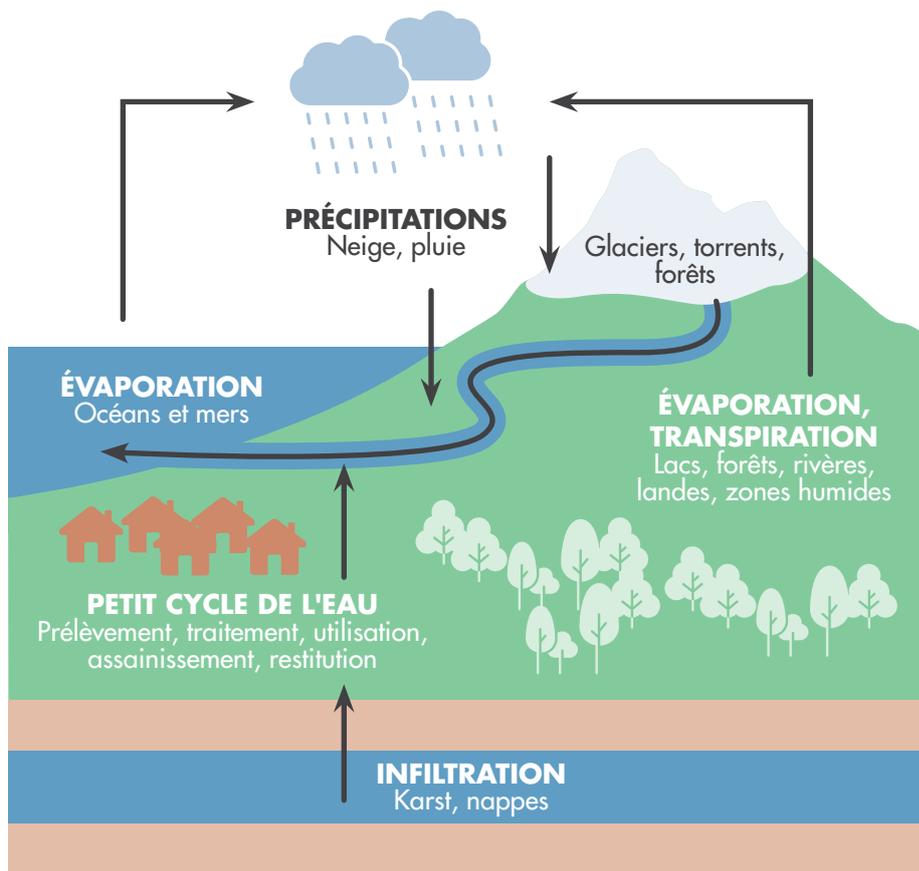
GRAND CYCLE DE L'EAU:

Le grand cycle de l'eau correspond aux mouvements de l'eau de la terre, sous toutes ses formes : liquide, solide et gazeuse. Les grandes étapes de ce cycle sont les suivantes, illustrées ci-contre : précipitations (pluie, neige), infiltration, ruissellement, évaporation & évapotranspiration*, et condensation.

(Source : Observatoire national des services d'eau et assainissement)

*Evapotranspiration = le processus par lequel l'eau liquide terrestre est renvoyée dans l'atmosphère environnant sous forme gazeuse. Cette eau provient de la sublimation de la neige, de l'évaporation de l'eau libre ou contenue dans le sol, et d'autre part de la transpiration des plantes.

(Source : ONF)



20



PETIT CYCLE DE L'EAU POTABLE:

Le « petit cycle de l'eau », désigne le parcours que l'eau emprunte du point de captage dans la rivière ou la nappe d'eau souterraine jusqu'à son rejet dans le milieu naturel. Il comprend le circuit de l'eau potable et celui du traitement des eaux usées.

(Source : OFB)

Ce cycle à La Plagne pour les sites d'altitude (SIGP) est composé de 7 étapes : retenues d'eau (prélèvement d'eau), usine de filtration et minéralisation de l'eau (potabilisation), réservoirs d'eau (stockage), distribution (consommateurs). Collecteurs d'eaux usées (utilisateur), bassin tampon (centralisation & filtration), station d'épuration d'Aime (traitement des eaux usées) et rejets d'apports propres dans l'Isère.

Bellentre (régie des eaux de La Plagne Tarentaise), Montalbert (régie des eaux d'Aime), et Champagny-en-Vanoise (Communautés de Communes Val Vanoise) ne sont pas représentés sur ce synoptique SIGP.

4 - PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU

Indispensable à la vie, à l'agriculture et aux activités économiques : l'eau est au cœur de multiples enjeux. La ressource est de plus en plus fragile, c'est pourquoi il est important de la préserver en quantité et en qualité.

Sur le territoire de La Plagne, le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne veille au maintien de la qualité de l'eau : périmètres de protection, analyse de la qualité de l'eau, sensibilisation du grand public aux micropolluants dans l'eau...

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION :

Les zones de captage et les réserves d'eau potable ont fait l'objet d'une attention particulière depuis 2020. **Le SIGP a élargi et remplacé le périmètre de protection du barrage des Blanchets (2021), renforcé celui des Bourtes (2023), mis en place celui de Carrelaz (2024) et programmé de créer celui de Roche Fendue en 2025.** L'ensemble des ressources de La Plagne altitude seront désormais mieux protégées, quantitativement et qualitativement.



ANALYSER LA QUALITÉ DE L'EAU

Dans le contexte des pollutions aux PFAS, surnommés « polluants éternels », le SIGP a pris les devants en 2023 en faisant réaliser des tests et analyses croisés de l'eau sur le territoire de la Grande Plagne. Des analyses réalisées sur les installations de production, essentiellement en sortie d'usine, car il s'agit d'un point central avant que l'eau ne soit distribuée dans le réseau. L'objectif était de s'assurer que la qualité de l'eau du robinet n'était pas affectée. Rassurants et sans équivoque, les résultats ont confirmé l'absence de ces polluants dans l'eau consommée à La Plagne.

21



Stand de sensibilisation

SENSIBILISER AUX MICROPOLLUANTS DANS L'EAU : VERS LA RÉDUCTION À LA SOURCE

Après avoir été **territoire pilote pour la création d'un format national d'atelier de sensibilisation** avec Veolia et le réseau d'éducation à l'environnement GRAINE, La Plagne poursuit les actions. L'été dernier et pour le 3^e été consécutif, 4 ateliers ont eu lieu sur le territoire.



CHAPITRE 2

TENIR LE CAP

DIVERSIFICATION

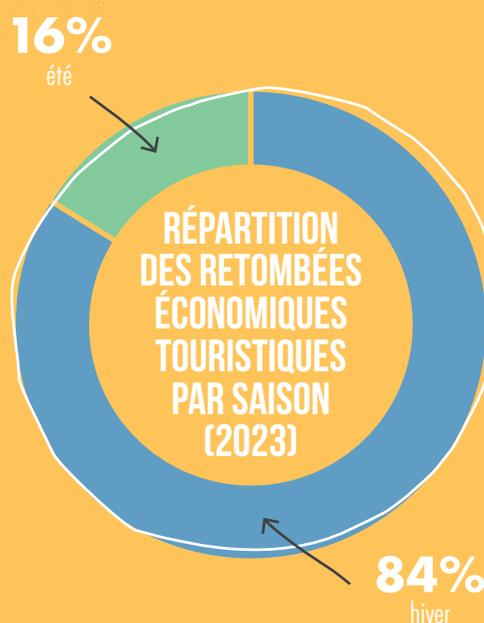
POURQUOI C'EST IMPORTANT

La diversification économique du territoire est un sujet complexe, qui pourrait aller bien au-delà du tourisme, en favorisant l'implantation locale de nouvelles activités ou services. Toutefois, en phase avec notre stratégie des "petits pas", nous avons souhaité mettre l'accent sur ce que nous maîtrisons le plus aujourd'hui : le tourisme, et comment le faire évoluer.

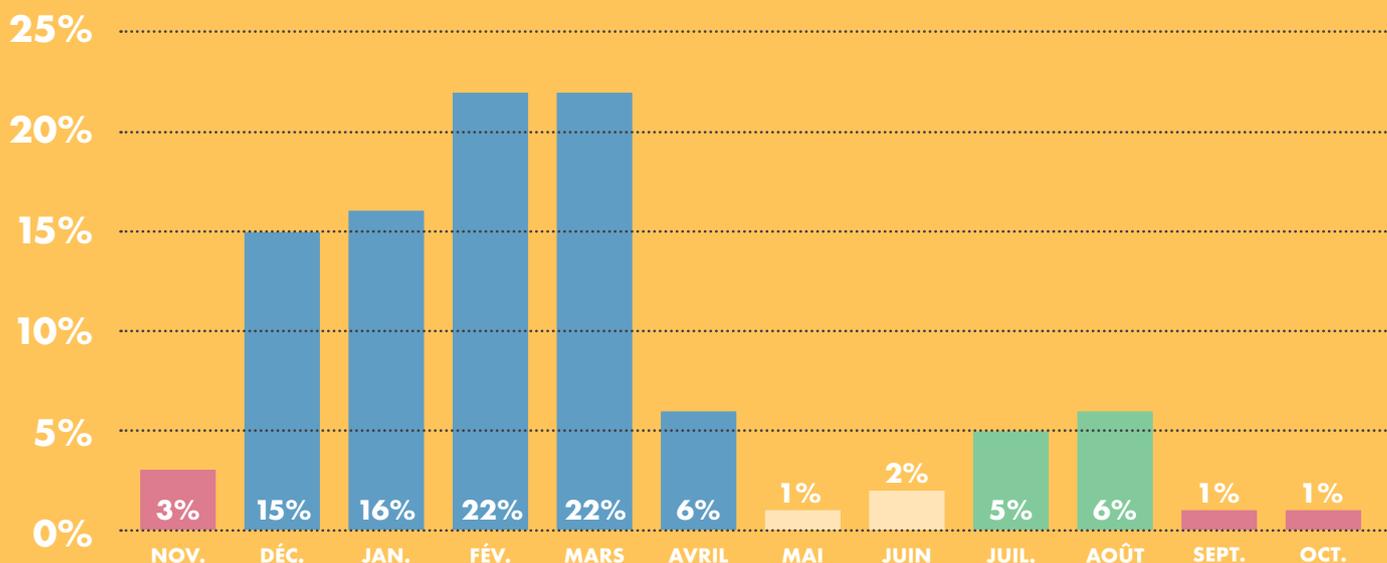
L'économie touristique de La Plagne repose en grande majorité sur l'hiver, la pratique du ski faisant par ruissellement vivre nos villages et vallées : retombées économiques, création d'emplois... Si cette activité reste évidemment une priorité, nous devons faire évoluer notre modèle touristique afin qu'il se diversifie, et répondre à plusieurs enjeux :

- Une évolution des attentes des vacanciers vers de nouveaux lieux, plus confidentiels, où l'on prend le temps de contempler et d'apprendre au contact de la nature
- Une volonté de faire découvrir une destination également par ses joyaux culturels et patrimoniaux, en été mais aussi l'hiver en « après-ski » ou pour les non-skieurs
- L'opportunité de toucher des cibles de clientèles complémentaires, hors-saison
- Le développement du multisaisons : expériences et événements locaux qui animent, entre autres, les publics locaux et excursionnistes.

À GARDER EN TÊTE



RÉPARTITION DES NUITÉES DANS L'ANNÉE 2023-24



(Source : G2A pour La Plagne)



© Fabrice Grevonelli

DIVERSIFIER ET ÉTIRER LES SAISONS

1 - PRENDRE LE TEMPS SUR LE VERSANT DU SOLEIL

24

La Communauté de Communes des Versants d'Aime (CoVA) a sollicité l'Agence Alpine des Territoires pour l'accompagner dans sa réflexion sur la pertinence du sentier balcon et son positionnement dans l'offre touristique du Versant du Soleil. Dans ce cadre, **des ateliers de concertation ont eu lieu avec les acteurs du territoire** (hébergeurs, accompagnateurs en montagne...), afin d'imaginer comment mettre en valeur cet itinéraire randonnée, vélo, parcours d'orientation, découverte du patrimoine religieux et des villages. La démarche se poursuivra en 2025 avec la réalisation d'un schéma directeur de la randonnée pédestre à l'échelle des 4 communes des Versants d'Aime. L'objectif étant de clarifier l'offre, uniformiser la signalétique et les outils de communication et mettre en valeur la culture locale via la thématisation des itinéraires.

La base de loisirs des Versants d'Aime, incontournable l'été, est aussi un exemple de tourisme où l'on prend le temps, entre baignade, vélo, restauration et autres activités. **Cet été ce sont 53 000 visiteurs qui ont pu apprendre sur la nature pour mieux la respecter, grâce à des panneaux pédagogiques sur la préservation de la roselière, lieu de reproduction des oiseaux et des amphibiens.** Depuis octobre 2024, un balisage avec des pieux en châtaignier permet de mieux la protéger encore.

CONFLUENCES EN PLEINE NATURE

Repère gourmand sur les Versants du Soleil, le Chalet du Bresson est une table gourmande idéalement située au croisement de nombreux sentiers de randonnée ou VTT l'été, ou de raquettes l'hiver. Camp de base, il permet de recharger son VTT ou louer son matériel. Entièrement rénové par la commune de La Plagne Tarentaise, le Chalet du Bresson mixe modernité et cachet, objets d'antan et recettes traditionnelles, avec vue immersive et paisible sur la forêt alentour.

INSPIRANT

TRADITIONS ET SAISONS

Dorian, natif du Versant du Soleil, cueille en saison fruits et plantes locales à la main, pour infuser ses breuvages, qu'il fabrique à la Distillerie de Chantemouche dans un alambic en cuivre aux allures de minaret. Même son eau-de-vie de bière est locale, ayant pour base la production de son voisin brasseur. Un savoir-faire artisanal ancestral remis au goût du jour et 100% local.

EXPÉRIENCE ÉQUINE

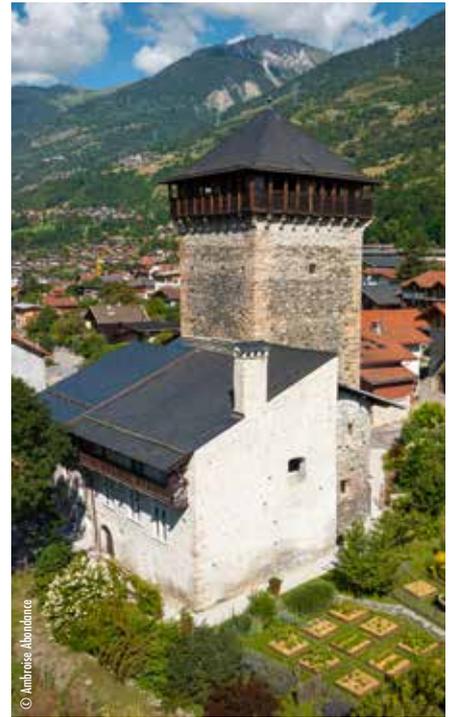
La diversification, c'est aussi sortir du tourisme et du terroir ancestral pour imaginer des produits locaux, qui peuvent même devenir une expérience à vivre. Carole et Nicolas chouchoutent leurs 10 juments des Écuries de Granier et fabriquent des cosmétiques artisanaux avec le surplus de lait équin, dans le plus grand respect des animaux. Petit plus, la boutique et la ferme « Les Crinières de Lait » sont ouvertes aux visites.

2 - PATRIMOINE EN MOUVEMENT À AIME

Le Musée Archéologique d'Aime s'est enrichi cette année d'une frise parcourant le temps du Néolithique à Paradiski autour des richesses du territoire. Prochaine étape de transformation, un doctorant a rejoint le Musée pour mettre à jour l'inventaire de la collection et faire des préconisations en vue d'une nouvelle scénographie dans les 3 prochaines années.

La Basilique Saint-Martin, en plein cœur d'Aime, a accueilli du 22 juin au 22 septembre 2024 les œuvres d'une douzaine d'artistes contemporains invités à réinventer le patrimoine immatériel français, les savoir-faire, et à en donner des clés de lecture pour le public.

La Tour Montmayeur devient Château, avec la restauration du corps de logis et la création de nouveaux espaces. Le thème sur l'architecture et le design reste prégnant grâce aux maquettes explorant l'architecture d'Aime, des villages et stations de montagne. Le partenariat avec le CAUE 74 permet également de proposer au public des expositions comme Adaptabilis « Une planète habitable pour le vivant » du 4 juillet au 22 septembre 2024. Immersive, l'exposition a permis d'explorer la fonte des glaciers, l'impact sur les écosystèmes, la part de l'homme dans le vivant, et sensibiliser les publics, notamment les enfants, à notre impact sur terre. En 2025, une nouvelle exposition « Réparer le futur » pourrait permettre aux enfants du territoire d'imaginer de nouveaux scénarios de vie en montagne.



© Ambrose Abordane

3 - GLACIALIS: SENTINELLE DES ALPES

Champagny-en-Vanoise, dont le territoire ne compte pas moins d'une dizaine de glaciers, sensibilise chaque année près de 3 000 visiteurs, dont un tiers de scolaires, aux enjeux sociaux et environnementaux liés aux glaciers. Centre d'Interprétation des Glaciers créé en 2007 dans l'ancien presbytère de Champagny-le-Haut, la structure est ouverte de janvier à fin septembre.

Le comité scientifique fondateur a défini le parcours de visite suivant : mécanique glaciaire (paysages, géologie) au rez-de-chaussée, vie sur les glaciers au premier étage (faune, flore, activités humaines). Un soin particulier est accordé à l'introduction à la visite, avec une médiation systématique, même pour les visites en autonomie. Les jeunes publics ont un livret dédié et de nombreuses animations, pour aborder l'environnement au sens large lors de leur visite.



© Nomad Photographie

En 2023, une étude de requalification a été menée avec un cabinet d'ingénierie culturelle. Le conseil municipal a retenu un scénario visant à **nouer des partenariats avec des fondations publiques ou privées, associations, laboratoires, afin d'actualiser en permanence les contenus, l'actualité glaciologique et botanique, l'adaptation de la faune, ces données changeant en permanence avec le réchauffement climatique.**

Des interventions croisées ont également lieu entre Glacialis et le Parc national de la Vanoise. **En 2025, déclarée « Année internationale de la préservation des glaciers » par l'ONU**, Glacialis trouvera naturellement sa place avec des projections de films, soirées thématiques accompagnées et conférences.



26 **4 - DIVERSIFIER L'OFFRE EN S'ADRESSANT À UNE NOUVELLE CIBLE**

L'accueil d'équipes sportives est l'une des briques de la stratégie globale estivale de la destination de La Plagne. Une opportunité pour diversifier l'offre entre la mi-juin et la mi-septembre en s'adressant à une cible différente des vacanciers hivernaux.

Le stade de football / rugby en est devenu le fer de lance. C'est en 2021 que le tout nouveau stade de 9 000m² en gazon naturel est inauguré : l'un des rares stades français à plus de 2 050 m d'altitude. **Il se destine à l'accueil d'équipes de haut niveau dans le cadre de leur préparation sportive ou pour des stages d'oxygénation et de cohésion.** Il sert également de support pour l'organisation de stages multi activités pour les enfants de 6 à 11 ans licenciés en rugby mais également pour de nombreuses animations pendant les vacances estivales.

Fort de son expérience dans l'accueil des visiteurs et l'organisation d'évènements, l'Office de Tourisme de la Grande Plagne a créé en 2021 **un service dédié à l'accueil des groupes, séminaires et clubs sportifs.** Après un été 2022 prometteur, La Plagne monte en puissance dans son ambition de devenir une terre d'accueil de sportifs de haut niveau, notamment pour les équipes de football des Liges 1 et 2 et rugby du Top 14. Outre des stages d'oxygénation qui se tiennent désormais sur le territoire, La Plagne tisse ici des liens qui s'établissent tout au long de l'année.

12
équipes
accueillies sur l'été 2024

7
partenariats
(LOU Rugby masculin et féminin, Stade Rochelais, Ligue AURA basket et rugby, centre de formation de l'ASVEL masculin et féminin)

25
séminaires
accueillis sur l'année

5 - ALLONGER LES SAISONS À CHAMPAGNY-EN-VANOISE

Champagny-en-Vanoise est un village qui offre des services permanents à ses habitants : école, mairie, office de tourisme, bibliothèque, la poste, Maison d'Assistante Maternelle ouverts à l'année. Les commerçants aussi jouent le jeu, limitant les périodes de fermeture à quelques semaines au printemps ou à l'automne, les restaurateurs s'organisant en bonne intelligence pour laisser au moins une table ouverte hors saison. Le PLU révisé étend la zone rendant les espaces commerciaux en rez-de-chaussée obligatoires, pour tout bâtiment rénové. Une construction MGM en cœur de village, prévue pour 2026, permettra à la collectivité la mise à disposition d'un local commercial de 40m² à l'année, afin d'assurer un service minimum (alimentaire, presse...) lorsque les commerces sont fermés.



Les nombreux résidents secondaires, habitants et excursionnistes d'un jour, **profitent d'une offre diversifiée d'animations de l'office de tourisme à l'année.**

Par exemple à l'automne, un atelier ou une sortie accompagnée chaque week-end : brame du cerf, cueillette de plantes pour faire sa tisane, observation des rapaces...

Côté hébergement touristique, Huttopia a repris à l'été 2024 la DSP du camping et investi plus de 2 millions d'euros dans la rénovation des bâtiments et sanitaires et dans l'installation de tentes permanentes avec un poêle à bois permettant de prolonger au maximum la saison d'été, ouvrant plus tôt et fermant plus tard. Les 8 chalets en bois permettent quant à eux d'assurer une ouverture l'hiver.

27

6 - S'IMMERGER DANS LA CULTURE MONTAGNE AU XPLORE ALPES FESTIVAL

Le Xplore Alpes Festival est un événement convivial qui célèbre la Montagne à l'automne et propose de découvrir, au cœur de la Tarentaise, des films de sports outdoor et d'aventure, des « causeries » pour **réfléchir et échanger sur les enjeux de demain.** Un village camp de base où rencontrer les acteurs de la montagne et suivre des ateliers ou animations. Le cadre y est animé et vivant, pour tous publics, sportifs et riders aguerris comme familles avec des tout-petits. Partenaire du festival, la Communauté de Communes des Versants d'Aime a eu le privilège pour cette 4^{ème} édition, d'accueillir à Aime le village du Xplore, épicerie et concentré du festival. Des diffusions de films d'outdoor ont lieu sur tout le territoire : Aime, La Côte d'Aime, Valezan, Villette, Montalbert, Champagny-en-Vanoise. Une causerie a également été proposée à la Maison des Arts avec Eric Sauquet, Directeur de recherche en hydrologie à l'INRAE, intitulée : « Les Alpes à l'épreuve du changement climatique, la fin du château d'eau ». L'exposition « AYVA » du club photo de La Plagne Tarentaise « Photographiémoi », sur le thème de l'eau, se prolongera jusqu'au 28 novembre.

www.xplore-alpes-festival.com



CHAPITRE 3

TENIR LE CAP

RÉDUIRE L'IMPACT DE NOS ACTIVITÉS

& ÊTRE PLUS RÉILIENT

28

« La finalité, ce ne sont pas les calculs mais ce qu'on fera des résultats »

Pierre Viard, manager chez Utopies

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Comme tous les autres secteurs, nous devons faire notre part pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de contribuer à atteindre la neutralité carbone en 2050, comme le prévoit la Stratégie Nationale Bas-Carbone.

Au niveau national, le tourisme représente 118 millions de tonnes de CO₂ par an (2018, ADEME) soit 11% de l'empreinte carbone de la France. La Plagne a calculé son bilan carbone avec le cabinet UTOPIES (méthodologie détaillée page 25 du rapport N°1, 2022). En 2019, il s'élevait à près de 145 000 tonnes de CO₂ (soit l'équivalent de 78 000 vols aller-retour Lyon-New York, ou 1,7 millions de trajets Paris-Marseille en voiture). Cela représente 34 kg CO₂^{e*} / journée visiteur^{**}.

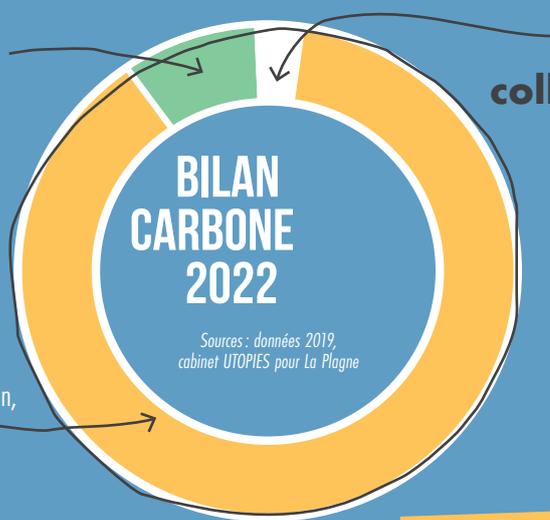
Pour une destination de montagne comme La Plagne, ce qui pèse le plus, ce sont les émissions « indirectes », celles qui sont situées en amont et en aval de nos activités : les émissions liées au transport des visiteurs qui se rendent à La Plagne en font partie.

*e = équivalent **4,3 millions de visiteurs sur 1 an.

9%
domaine skiable
(damage, énergie, infrastructures...)

88%
visiteurs
(transport, alimentation, hébergement...)

3%
collectivités
(énergie, voirie, entretien et rénovation des infrastructures)



TOP 3 DOMAINE SKIABLE

27%
remontées mécaniques

25%
damage

8%
neige de culture

TOP 3 VISITEURS

67%
transport

22%
repas

6%
énergie des bâtiments

TOP 3 COLLECTIVITÉS

31%
énergie

26%*
déchets

17%
déplacements

*L'ensemble des déchets du territoire est intégré dans les calculs. Une partie est imputée aux visiteurs et le reste aux collectivités, sans connaître le "producteur" du déchet. Cette part imputée aux collectivités est donc probablement surévaluée.

Précisions méthodologiques :

1 Le périmètre : à La Plagne, le parti pris a été d'étudier le bilan GES de la destination touristique (les activités non directement liées au tourisme ont été exclues : écoles, agriculture par exemple).

2 La précision des données : des données très précises ont été obtenues de la part de la SAP pour les remontées mécaniques, mais très peu de réponses dans les temps du côté des socioprofessionnels, donc certains éléments ne sont pas intégrés (comme les consommations énergétiques des restaurants, commerces, magasins, impact de la fabrication des skis...).

À noter : comme toute évaluation de l'impact carbone, ces calculs contiennent une marge d'erreur importante (dépendant des marges d'erreur inhérentes aux facteurs d'émissions fournis par les bases de données, ainsi qu'à la précision des données fournies). De plus, la comparaison entre plusieurs bilans carbone est complexe du fait des différentes approches méthodologiques (périmètre, précision des données, facteurs d'émissions sélectionnés, etc.).

MOBILITÉS DURABLES

La mobilité représente une part prépondérante de notre bilan carbone de destination. Les transports représentent :

- 67% des émissions de CO₂ de nos visiteurs
- 17% des émissions de CO₂ des collectivités

(source : Bilan carbone® La Plagne, Utopies, 2019)

Réduire l'impact des mobilités sur notre territoire est un sujet primordial et multiple. Au-delà de l'objectif de réduction des émissions de CO₂ dans les transports, les enjeux liés aux mobilités sont variés : pollution de l'air, pollution sonore, occupation d'espaces, congestion et qualité de vie, consommation de ressources, enjeux de santé (sédentarité), accidentologie, inégalités sociales, territoriales.

(Source : Les transports face au défi de la transition énergétique, Aurélien Bigo)



1 - RÉDUIRE L'USAGE DE L'AVION

30



CHIFFRES CLÉS

Part de l'impact carbone des trajets des visiteurs de La Plagne selon leur origine géographique (et donc leur moyen de transport)

Visiteurs français

71%
des nuitées

51%
de l'impact

Visiteurs anglais

12%
des nuitées

25%
de l'impact

Autres

(plus éloignés géographiquement)

1%
des nuitées

5%
de l'impact

(Sources : bilan carbone® La Plagne, Utopies, 2019)

QUE FAIT-ON ?

- **Promotion régionale et locale :** l'Office de Tourisme de la Grande Plagne ne fait plus de promotion envers les destinations long-courrier, il favorise la promotion des clientèles nationale, régionale et locale, et en ce qui concerne la promotion à l'étranger, il s'agit de pays de proximité exclusivement.

- L'agence de voyage La Plagne Resort ne vend plus de transport en avion

- **L'avion devient l'exception pour les accueils presse :** le service presse de l'office de tourisme a mis en place une charte d'accueil presse privilégiant le train comme mode de transport prioritaire, l'avion devient l'exception. Pour favoriser cela, un allongement des séjours est réalisé pour faciliter la venue en train, et les collaborations entre voisins sont intensifiées afin d'allonger les séjours sur le territoire.

2 - PARTAGER LES VÉHICULES & PROPOSER DES ALTERNATIVES A LA VOITURE



CHIFFRES CLÉS

x10 le nombre moyen de kilomètres effectués par jour et par habitant entre 1800 & 2017
(le temps de transport et le nombre de trajets restant eux, stables dans le temps, cela s'explique par une hausse de la vitesse et de la distance parcourue dans le temps)

1^{er} Le transport routier est le 1^{er} secteur émetteur de CO₂ avec 121 millions de tonnes

1,4 C'est le nombre de places occupées dans un véhicule en moyenne

10% vs 60%
en 1950 dans les années 2000

du temps de transport réalisé en voiture

1 véhicule sur 2

vendus en France est un SUV en 2022

C'est 10x plus qu'il y a 15ans
1 SUV = + 20% d'émissions par rapport à un véhicule standard, plus cher à l'achat, plus gourmand en matières premières

(Sources : Les transports face au défi de la transition énergétique, Aurélien Bigo; INSEE, réseau action climat)

QUE FAIT-ON ?

- **Stratégie covoiturage du quotidien** : indemnisation des conducteurs et prise en charge du trajet pour les passagers qui n'ont rien à payer. Un objectif : généraliser la pratique du covoiturage, aider au changement d'habitudes. [Plus d'infos page suivante.](#)
- **Challenge Mobilité** : organisé par la Région, cette journée est l'occasion d'expérimenter de nouvelles formes de déplacement (autres que seul dans sa voiture) et de partager un moment de convivialité, le tout en faveur de la transition écologique. Cette année, la commune d'Aime-la-Plagne, les Versants d'Aime, le SIGP et l'OTGP y ont participé.
- **Bornes de recharge** : une trentaine de bornes ont déjà été installées sur le territoire (hors projets privés & projets à venir).
- **La régie de transport de La Plagne Tarentaise** assure un service de navettes gratuites permettant de se passer de voiture sur les secteurs qu'elles desservent. Des navettes sont aussi mises en place par les communes d'Aime-la-Plagne (Aime > Montalbert) et Champagny-en-Vanoise (Village > Champagny-le-Haut).
- **Référencement des données de mobilités** : accompagnement de l'APTIV pour référencer les données de transports des territoires (horaires et arrêts géolocalisés, périodes de fonctionnement), afin d'apporter aux habitants comme aux visiteurs, une information claire et exhaustive de l'offre existante. La régie de transport de La Plagne Tarentaise est un acteur important du territoire dans cette démarche car elle référence les données de toutes ses lignes.
- **1 étude sur l'autopartage** : lancée par l'Assemblée Pays Tarentaise Vanoise afin d'évaluer la pertinence et les modalités de développement d'un tel service sur nos territoires. [Plus d'infos page suivante.](#)

ALLER PLUS LOIN :

Réduire l'impact de la voiture peut se faire en réduisant le poids de ces dernières (favoriser les véhicules légers) et/ou en facilitant le report modal (c'est-à-dire en offrant d'autres moyens de transports), en favorisant l'intermodalité, en développant les modes de transports collectifs (navettes, bus, cars), l'accessibilité du train (accessibilité physique et financière), la pratique sécurisée du vélo, de la marche...





STRATÉGIE DE COVOITURAGE Expérimentation de la gratuité renouvelée pendant 1 an

La stratégie de covoiturage a été mise en œuvre depuis 1 an en Savoie. Les Communautés de Communes de la vallée ont contractualisé avec Blablacar Daily pour inciter au covoiturage. Ainsi, le conducteur est rémunéré pour son trajet tandis que le passager lui, ne paie rien. Cette contractualisation est renouvelée pour 1 an de plus.

Une action en faveur:

- De l'environnement et de la qualité de vie : en limitant les pollutions (sonores, visuelles, air, bilan carbone)
- De l'accessibilité du territoire et de l'emploi : en proposant une offre de mobilité économique pour celles et ceux pour qui se déplacer est trop cher et/ou qui n'ont pas de moyens de transport.
- Des relations sociales : création de lien, convivialité

Maturité de l'action 3/4



Porté par:
APT, COVA



Depuis le
6 novembre 2023,
en Tarentaise :

16 555
trajets réalisés

2 000
usagers

24 000
litres d'essence
économisés

80
tonnes de CO₂
économisées²

416 186 km
parcourus



L'AUTOPARTAGE KESAKO?

L'autopartage est la mise à disposition de véhicules en libre service, au profit d'utilisateurs et pour la durée et la destination de leur choix. Les véhicules peuvent appartenir à l'opérateur d'autopartage ou à la collectivité. L'autopartage se distingue de la location traditionnelle par une mise à disposition des véhicules en libre service et disponibles 24h/24 et 7j/7 sans remise des clés en main propre. L'autopartage réduit la dépendance à la voiture et favorise le report vers d'autres modes de mobilité. En ce sens, il réduit la consommation d'énergie et les émissions de polluants. En outre, il permet de libérer de l'espace urbain utilisé auparavant pour le stationnement des véhicules.

(Source : ecologie.gouv.fr)

Et chez nous? L'APT avec le soutien des Communautés de Communes de Tarentaise Vanoise, vient de signer un engagement auprès de l'opérateur CITIZ pour déclencher une étude de faisabilité sur notre territoire.

Maturité de l'action 1/4



Porté par:
APT, COVA

3 - INFORMER & FACILITER L'ACCESSIBILITÉ EN TRAIN



CHIFFRES CLÉS

5x moins

émetteur de parcourir 500 km en train plutôt qu'en voiture thermique (1,47 kg CO₂^e VS 109 kg CO₂^e)

(Sources : ImpactCO₂ ; Actes des Rencontres des Mobilités Alpines)

120 trains/jour en 1992 VS **50** trains/jour aujourd'hui
chaque week-end en Tarentaise

QUE FAIT-ON ?

- **3 gares** : la gare d'Aime-la-Plagne (desservant les sites d'Aime-la-Plagne et La Plagne Tarentaise), la gare de Moûtiers-Salins-Brides-les-Bains (desservant Champagny-en-Vanoise) et la gare de Landry, desservant Montchavin - Les Cochets.
- **Séjour tout compris vendu par l'agence de voyage La Plagne Resort**, (transport inclus : train / bus) et newsletter d'incitation à la réservation de son voyage en train.
- **Intermodalité avec un ascenseur valléen entre Aime et Plagne Centre** : une étude complémentaire est en cours et permettra de préciser la viabilité technique et financière du projet.
- **Communication & information** : réalisation de contenus vidéo/photos train pour disposer d'images permettant de valoriser ce mode de transport.



ALLER PLUS LOIN :

- Un retour des trains de nuit ? Une augmentation de la fréquence des trains ?
 - Une information mobilité complète et précise (horaires, arrêts, temps réel)
 - Vers un dialogue régulier et efficace avec la SNCF et la Région AURA
- Autant de sujets sur lesquels planche l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, en lien avec les territoires.

4 - FACILITER & SÉCURISER LA PRATIQUE DU VÉLO



CHIFFRES CLÉS

Près de **60 000** vélos passés sur la voie verte en 2024 (au niveau de la base de loisirs des Versants d'Aime)

4,3g CO₂/km c'est l'impact carbone d'un vélo sur tout son cycle de vie VS 195g CO₂/km pour un véhicule thermique et 80g CO₂/km pour un véhicule électrique

8 places de stationnement vélo = **1 place** de stationnement voiture

(Sources : COVA, Aurélien Bigo, FUB)

QUE FAIT-ON ?

Le schéma directeur vélo

La Communauté de Communes des Versants d'Aime s'est engagée avec les quatre autres communautés de communes de l'APTIV dans l'élaboration d'un schéma directeur vélo tourisme et mobilité du quotidien. Ce document validé en décembre 2023, préconise un maillage d'aménagements cyclables sécurisé et continu sur l'ensemble des communes de Tarentaise afin de favoriser les modes actifs sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS

1 enquête* et **631** répondants
60% des répondants citent le manque d'infrastructures sécurisées comme principal frein à la pratique du vélo

105 km d'itinéraires cyclables supplémentaires préconisés dans le schéma directeur

*(Source : étude BL Evolution, 2022)

RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

1 - VERS UNE MONTAGNE ZÉRO DÉCHET EN 2030

La Plagne, d'une seule voix sous l'égide du comité de pilotage « Transition », a signé à l'été 2024 la Charte Montagne Zéro Déchet Sauvage. Par cela, elle s'engage à lutter contre les déchets sauvages en suivant 3 priorités. Elodie, cheffe de projet Montagne Zéro Déchet chez Mountain Riders, explique : « Pour se donner les moyens d'atteindre notre objectif, la charte décline 3 priorités : réduire, sensibiliser, collecter et évaluer. Les structures signataires de la charte doivent mettre en place un plan de réduction à la source des déchets sauvages, sensibiliser à la thématique, collecter et évaluer via des ramassages de déchets ainsi que le programme scientifique Adopt 1 spot ».

ADOPT'1 SPOT

Adopt'1 Spot c'est 2 ramassages par an pendant 3 ans, avec caractérisation des déchets d'une petite zone pertinente. Le nombre de personnes qui ramassent doit être identique à chaque fois.

Ce programme permet un suivi scientifique de l'impact des plans de réduction sur les déchets sauvages. Toute structure peut s'engager dans le programme.

34

9 « spots » adoptés

(4 par la SAP, 3 par La Plagne Tarentaise, 1 par Aime-la-Plagne et 1 par Champagny-en-Vanoise)

1 ramassage d'ampleur

organisé chaque année par le SIGP et l'OTGP

330 bénévoles

lors du ramassage du 1^{er} juin 2024

1 groupe de travail

dédié à la mise en œuvre de plans d'actions de réduction et de sensibilisation harmonisés

Maturité de l'action 2,5/4



Porté par : SIGP, OTGP



CONSTAT

- **15 000** mégots ramassés, 1^{er} déchet ramassé en nombre depuis 2 ans
- **500L** d'eau ou 1m³ de neige polluée par 1 seul mégot
- **33%** des déchets ramassés étaient du plastique, 1^{er} déchet en poids depuis 2 ans
- **Visiteurs, travailleurs, chantier, habitants** représentent diverses sources de pollution

PISTES D' ACTIONS

- Sensibilisation dans les écoles, centres périscolaires, centres de loisirs
- Sensibilisation aux déchets sauvages
- Se rapprocher des associations, du Parc national de la Vanoise, qui disposent déjà d'outils de sensibilisation
- Travailler conjointement avec les socioprofessionnels pour réduire à la source
- Organiser un challenge zéro déchet
- Valoriser le grand air de la montagne et inciter à arrêter de fumer





Porté par:
COVA

2 - COLLECTE DE BIODÉCHETS EN ACCÉLÉRATION

Depuis l'obligation réglementaire du 1^{er} janvier 2024, les Communautés de Communes doivent proposer une solution de tri des biodéchets aux administrés. Si la démarche reste volontaire pour les particuliers, les professionnels ont pour obligation de gérer par eux-mêmes leurs biodéchets. La Communauté de Commune des Versants d'Aime a choisi de leur proposer de manière proactive une solution de collecte des biodéchets. La COVA déploie ainsi trois dispositifs complémentaires de collecte :

1. La récupération en porte à porte auprès des structures professionnelles volontaires (écoles, restaurateurs...), ensuite compostés et commercialisés par Savoie Déchets sur la plateforme de Valezan
2. La vente à faible prix de composteurs pour les particuliers, à installer chez eux
3. La mise à disposition de bio seaux pour les particuliers, et l'installation d'unités de compostage collectif, gérées par la COVA et vidées régulièrement

30% des
déchets ménagers

sont des biodéchets, soit 83kg
par Français par an

(Source : ADEME)

225 composteurs
individuels

vendus depuis 2014, sur le territoire de la COVA

13 composteurs
collectifs

installés par la COVA sur le périmètre Grande
Plagne

25 établissements
intégrés à la collecte des professionnels

21,3 tonnes

collectées en 2023, en forte progression

INSPIRANT

3 - CANTINE D'ANTROPIA : PETITE RESTAURATION SOLIDAIRE ET CIRCULAIRE À AIME

Laurie Mabire réalise son projet gourmand et solidaire chez Antropia depuis mai 2024 : une cantine solidaire. Basée sur le respect de l'environnement, l'anti-gaspi et l'upcycling alimentaire, la Cantine d'Antropia offre une cuisine faite à partir de produits majoritairement locaux et bio, à un petit prix. Les maraîchers bio de Séez (La Terre Ferme) et de Landry (La Ferme de la Ballastière) approvisionnent occasionnellement la Cantine d'Antropia l'été avec les surplus de légumes ou plantes aromatiques, ou ceux qui ne sont plus vendables.

Plus local encore, des pieds de tomates et pommes de terre ont été plantés pour drainer la terre autour d'Antropia, grâce notamment aux

bénévoles. Les particuliers et Laurie elle-même font aussi des dons de surplus de leurs potagers pour les cuisiner à la Cantine d'Antropia.

La gestion des déchets est elle aussi exemplaire : Laurie privilégie du vrac, utilise un composteur dans le jardin pour ses bio déchets, imagine des plats gigognes que l'on peut réinventer autrement le lendemain, et les Antropiennes remportent les excédents de plats à la maison s'il y en a. Toujours dans le respect des normes d'hygiène. Résultat, en une semaine, seulement 1 sac de 30L de déchets ménagers et la même quantité d'emballages recyclés, pour 100 repas préparés !

www.antropia-coop.fr/resto

ZOOM

MÉTHANISATION DU PETIT LAIT

En toute saison, lors de la fabrication du beaufort, se crée un résidu appelé le petit lait ou « lactosérum » qui, en volume, représente plus de 90% du lait produit. L'épandage de ce sous-produit du lait est interdit. Le groupement pastoral de Plan Pichu, à Granier, sur le Versant du Soleil, a voulu « valoriser » ce déchet : ainsi il n'est pas simplement recyclé, il se transforme en énergie. La transformation du petit lait en méthane apporte une quasi-autonomie pour la chauffe de l'eau et du lait de l'alpage en 2024.



RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU DOMAINE SKIABLE

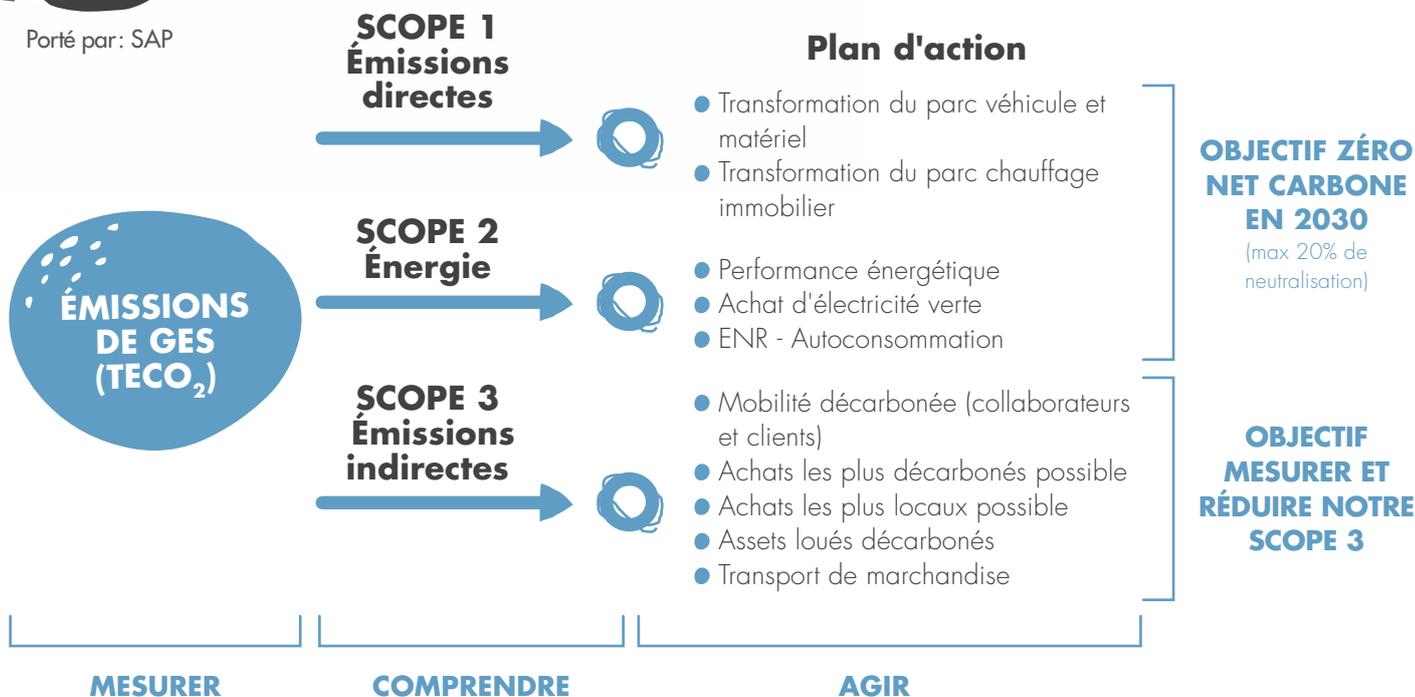


Maturité de l'action 2/4

Porté par: SAP

La Compagnie des Alpes s'est fixée un objectif de zéro net carbone en 2030 sur les scopes 1 et 2 de ses émissions de gaz à effet de serre. En ce qui concerne le scope 3, la volonté est de mesurer et réduire les émissions.

36



COMMENT CELA SE DÉCLINE-T-IL À LA PLAGNE ?

RÉALISÉ

- Formation des chauffeurs de dameuses à l'éco-conduite
- Mesures de hauteur de neige sur les dameuses via GPS de précision pour optimiser le damage et la production de neige
- Passage au HVO («Hydrotreated Vegetable Oil») de l'ensemble des véhicules dont les dameuses
- Transport en commun des collaborateurs
- 110 kW crête de panneaux photovoltaïques
- Suppression d'une chaudière à fioul
- Augmentation de l'utilisation de matériaux éco-conçus, bas carbone et/ou recyclés
- Rénovation du bâtiment de logement des salariés à Plagne 1800

- Sensibilisation de l'ensemble des salariés aux causes et conséquences du changement climatique via la Fresque du Climat
- Adaptation de la vitesse des remontées mécaniques à la fréquentation pour réduire la consommation électrique

À VENIR

- Poursuite de mise en œuvre d'installations de panneaux photovoltaïques
- Remplacement des chaudières fioul restantes
- Rénovation des cabanes sur le domaine skiable



OÙ EN EST-ON DE CE DÉMÉNAGEMENT ?

À date :

9 bâtiments démontés

1 nouveau restaurant

2/3 des remontées démontées

(télécabine de Bellecôte + télésiège de la Traversée).
Le télésiège du Glacier sera démonté en 2025.

1 nouvelle remontée

42 pylônes de remontées mécaniques + 14 poteaux électriques déjà démontés

(les 7 restants du télésiège Glacier seront démontés en 2025)

9 hectares de pistes de ski en moins

1 - NOUVELLE ÈRE AVEC "LIVE 3000"

Domaine de haute altitude: le début d'une nouvelle ère avec Live 3000

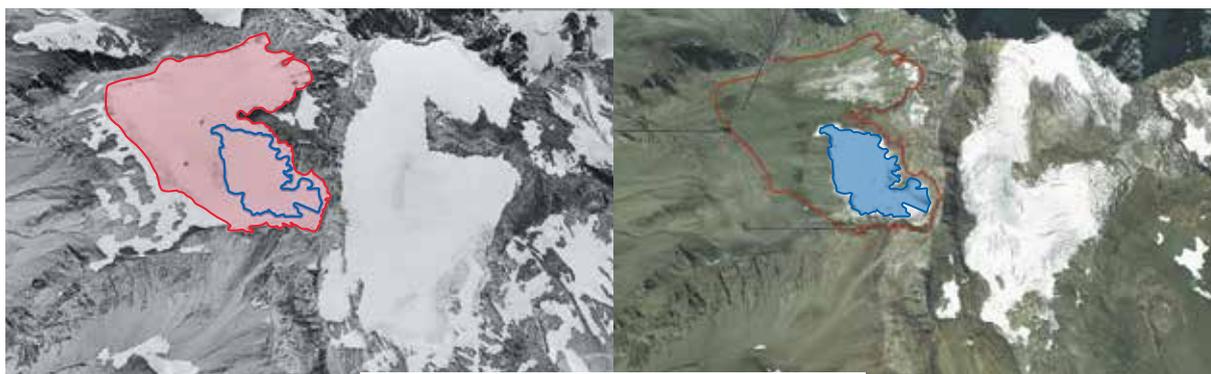
En 2023, le réaménagement du secteur permet de s'éloigner des zones les plus soumises aux aléas liés au dégel du permafrost* ; les anciennes installations seront démantelées sur trois ans. Pour un accès plus rapide et pérenne à cette partie du domaine skiable, la trajectoire de la nouvelle remontée mécanique a été décalée sur un autre sommet de haute altitude (3 080 m), situé plus au sud et surtout, ancré dans la roche. Baptisée « Live 3000 », cette nouvelle « expérience » est accessible aux skieurs et aux piétons, été comme hiver.

*Permafrost : sol gelé en permanence.



Porté par: SAP

Les images ci-dessous illustrent l'évolution du glacier entre 1952 et 2019.



■ Zone rouge :
surface estimée
du glacier en 1952

■ Zone bleue :
surface estimée
du glacier en 2019

(Source : SAP)

Prise de vue 1952

Évolution du glacier de la Chiaupe entre 1952 et 2019

Prise de vue 2019

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES & RÉNOVATION



Porté par : COVA, Communes



1 - DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

38

Les Communes d'Aime-la-Plagne et La Plagne Tarentaise ont délibéré en Conseil Municipal pour définir leurs zones d'accélération des énergies renouvelables afin de planifier leur développement sur le territoire, en concertation avec la population. Si le photovoltaïque est prépondérant, des projets de réseaux de chaleur, biomasse, et méthanisation sont à l'étude. Champagny-en-Vanoise a également défini ses zones d'accélération en mai 2024.

Certains bâtiments communaux et intercommunaux ont l'obligation réglementaire de baisser leur consommation d'énergie, et représentent aussi un fort potentiel de production d'énergie solaire grâce à la pose de panneaux photovoltaïques en toiture. La Communauté de Communes des Versants d'Aime, Aime-la-Plagne et La Plagne Tarentaise ont lancé une étude en ce sens avec l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables), dont l'analyse économique permettra aux collectivités d'identifier le potentiel et les investissements nécessaires. Les résultats sont attendus fin 2024. Champagny-en-Vanoise, de son côté, prévoit de profiter de la rénovation de bâtiments publics prévue à horizon 3-5 ans pour les équiper en panneaux photovoltaïques.

Champagny-en-Vanoise a par ailleurs identifié à l'entrée de la commune une zone de solaire au sol, actuellement aire de stockage de déchets inertes (terrassement, construction...) donc sans aucune végétation, invisible depuis le village. Elle pourrait être équipée à horizon 7-10 ans de panneaux solaires, étant nivelée régulièrement et en pente naturelle idéale.

Autre initiative à saluer, financée par l'APTV et le département de la Savoie : **Coach Renov Tarentaise**, service gratuit et personnalisé d'accompagnement de projets de rénovation de logements à destination des particuliers et copropriétés de stations. Coach Renov est présent chaque mois lors de permanences France Services à Aime.

En savoir plus avec l'Espace conseil France Renov : 04 56 11 99 00 (N° gratuit)

Coach Rénov a permis à l'échelle de la COVA d'accompagner en 3 ans dans leur projet de rénovation :

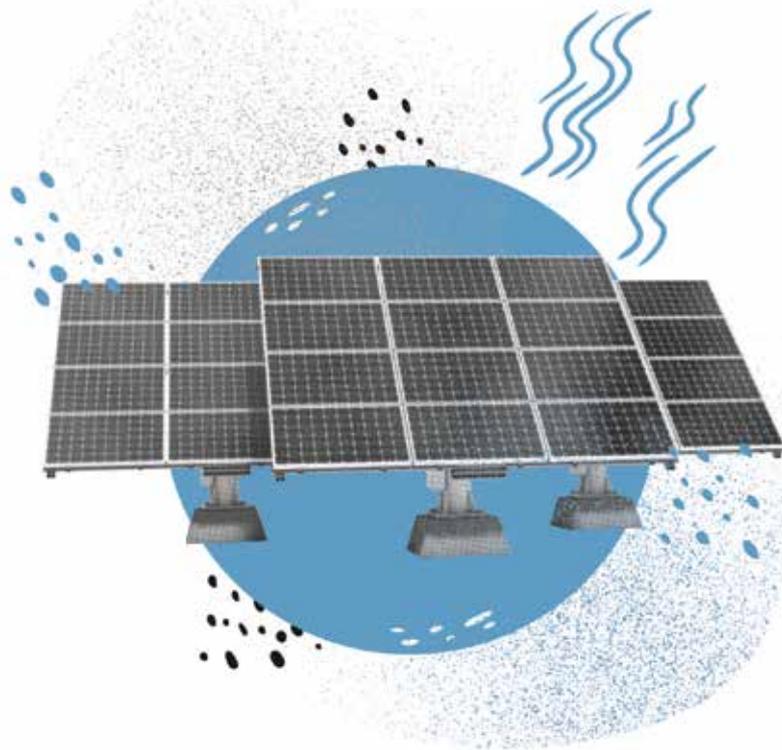
13
particuliers
en maison
individuelle

2
copropriétés
en fond de
vallée

8
copropriétés
en station

ENERGIES CITOYENNES

Plusieurs collectifs se mobilisent pour déployer la production de photovoltaïque sur le territoire. Energies Tarines porte ainsi un projet de développement d'une dynamique locale d'échange, de communication, d'animation autour de la question des énergies, de l'utilisation à sa production. Le projet est labellisé Énergie Partagée. Pour s'investir dans ce collectif en prenant des parts dans la société, mettant à disposition sa toiture, ou partageant ses compétences et son temps : energiestarines@centralesvillageoises.fr



La chaufferie biomasse de Plagne Centre

2 - CHAUFFERIE BIOMASSE DE PLAGNE CENTRE, UNE 1^{ÈRE} EN MONTAGNE

Mise en service en décembre 2009, la chaufferie biomasse de Plagne Centre reste une réalisation unique de cette ampleur en montagne, à 1900 m d'altitude. Initiée par une association de propriétaires de Plagne Centre et Veolia Eau, cette opération se révèle être une solution à la problématique majeure du chauffage dans une station de sports d'hiver créée au début des années 60. Des travaux d'isolation des appartements sont réalisés en parallèle de la construction pour éliminer des dépenses énergétiques inutiles. La chaufferie biomasse alimente 90% du site de Plagne Centre, soit une cinquantaine d'immeubles et 90 commerces. Sous forme de morceaux de bois déchiquetés, les écorces sont issues de scieries et de fibres ne pouvant être recyclées en compost. Le but à terme est de se fournir davantage en plaquettes forestières auprès des exploitants locaux afin de les aider à finaliser des projets liés à la filière bois.

50 000 tonnes de CO₂
 évitées depuis sa mise en fonction
 soit l'équivalent

d'1 année de chauffage au gaz
 d'un territoire de
7 400 habitants
 (presque la population de l'ensemble du territoire de La Plagne)

16 000 MWh
 desservent les immeubles (via une extension de 850 m du réseau enterré de chauffage)

85% du combustible bois

↓
 récupération de palettes alimentaires

15%

↓
 plaquettes forestières

3 - MAISON DES PROPRIÉTAIRES & RÉNOVATION IMMOBILIÈRE

La rénovation énergétique des bâtiments est un enjeu majeur pour lutter contre le réchauffement climatique et l'artificialisation des sols, mais aussi pour maintenir l'attractivité de La Plagne et répondre aux attentes de la clientèle en matière de qualité et de confort.

Située au sein de l'Espace Plagnard à Plagne Centre depuis janvier 2024, la maison des propriétaires est un espace dédié à la rénovation immobilière, à l'hébergement touristique et aux propriétaires de l'ensemble du territoire de La Plagne. La collectivité a eu à cœur de créer cet espace dédié aux propriétaires qui représentent 85% des lits de la station. Sa création a pour vocation de promouvoir la rénovation, afin de favoriser l'occupation, la location et la valorisation des hébergements touristiques. C'est également un dispositif qui vise à faciliter la mise en relation des propriétaires et des entreprises de rénovation, qui viennent à leur rencontre tous les matins sur rendez-vous. Enfin, le conseil et l'accompagnement font également partie des missions, en fonction des attentes du propriétaire mais aussi des caractéristiques de son bien.

Maturité de l'action 2/4



Porté par:
SIGP

CHIFFRES CLÉS

(Sources : CONITIFF®, AirBnB, G2A)

55 856
lits touristiques
en 2020 dont

85%, soit **40 080 lits**
appartenant à des propriétaires individuels

480 lits chauds
chaque année, qui sortent du secteur marchand
(estimation)

Prochainement : compléter le dispositif physique par une seconde phase numérique avec la création de la plateforme Maison des Propriétaires digitalisée qui comprendra entre autres :

- Un annuaire des professionnels pour la rénovation, réhabilitation, surélévation, etc...
- Un listing d'entreprises qui assurent une présence physique régulière dans la Maison des Propriétaires
- Un module « documents utiles » avec par exemple un explicatif de la taxe de séjour, du classement meublé, etc...
- Des dispositifs d'aides à la rénovation
- Des dispositifs d'accompagnement aux projets de mise en location
- Des webinaires
- Des newsletters
- Un « programme d'avantages propriétaires »



À RETENIR : LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

Le cadre législatif se durcit avec la loi Climat et Résilience notamment afin d'accélérer l'effort en matière de rénovation énergétique.

Pour les passoires énergétiques

- Obligation de réalisation d'un audit énergétique.
- Gel des loyers.
- Interdiction de la mise en location.

Le Zéro Artificialisation Nette

- Réduire au maximum l'extension urbaine pour parvenir à réduire par deux la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici à 2030.
- Zéro artificialisation nette en 2050.
- Intégration de ces objectifs dans le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale, réalisé par l'APTV) et les PLU (Plan Local d'Urbanisme, réalisé par les communes).



INSPIRANT

L'EXEMPLE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE PLAGNE CENTRE

« Sorti de terre dès 1961, Plagne Centre est le premier site de la station. Or les rénovations énergétiques déjà réalisées ou engagées touchent près de 90% des 52 copropriétés, un ratio inespéré il y a quelques années et issu d'une belle dynamique collective ! Après le « Mont-Blanc », c'est « Le France », autre immeuble iconique, qui sera concerné par ces travaux prochainement. À cela, il faut ajouter l'effet

bénéfique de la chaufferie biomasse sur les DPE (performance « D » atteinte, en moyenne). Principale source de chauffage de Plagne Centre, elle avait été pionnière à l'époque de sa création il y a 15 ans. » Patrice Rème, Président de l'USCPPC (Union des Syndicats de Copropriétaires et Propriétaires de Plagne Centre).

41

ZOOM

LA SURÉLÉVATION COMME LEVIER DE RÉNOVATION

Parmi les solutions proposées aux propriétaires en termes de rénovation en station, la surélévation d'immeuble sort du lot en faisant d'une pierre deux coups :

- 1 - elle permet d'agrandir un hébergement à la verticale, sans emprise au sol supplémentaire,
- 2 - la vente des logements créés permet à la copropriété de financer la rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment.

À La Plagne, le sujet est sur la table dans les discussions entre syndicats et copropriétaires. Lors des permanences assurées par la Maison des Propriétaires, plusieurs entreprises spécialisées apportent leur expertise.

CHAPITRE 4

TENIR LE CAP **PRENDRE SOIN
DES ACTEURS
DU TERRITOIRE
DE LEUR AVENIR ET
DE NOTRE PATRIMOINE**

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Se soucier d'un avenir durable du territoire, c'est prendre soin de ses habitants, soit environ 8 000 personnes sur le territoire.

Depuis plus de 60 ans, l'activité touristique est un moteur essentiel de l'activité économique et de l'attractivité de la station. Les sports d'hiver surtout, mais aussi la saison d'été alimentent une chaîne de valeurs directes et indirectes : hébergement, restauration, magasins de sport, cours de ski... Sans oublier les fournisseurs en amont (bâtiment, transport, matériaux, alimentation...). Il est crucial de soutenir et de diversifier cette activité afin de maintenir une vie locale dynamique et des habitants à l'année, mais également en attirer de nouveaux afin d'encourager l'implantation de nouveaux modèles d'économie, de soutenir la résilience alimentaire. Mais notre rôle ne s'arrête pas là. C'est aussi la garantie du maintien des services indispensables du quotidien : écoles, crèches, services à la personne et de santé, logement aidé, transport...

À GARDER EN TÊTE

L'EMPLOI

8301
contrats
salariés

sur l'ensemble du territoire
(Source : DADS, 2015)

ÉTÉ

+ 560
contrats
saisonniers
environ

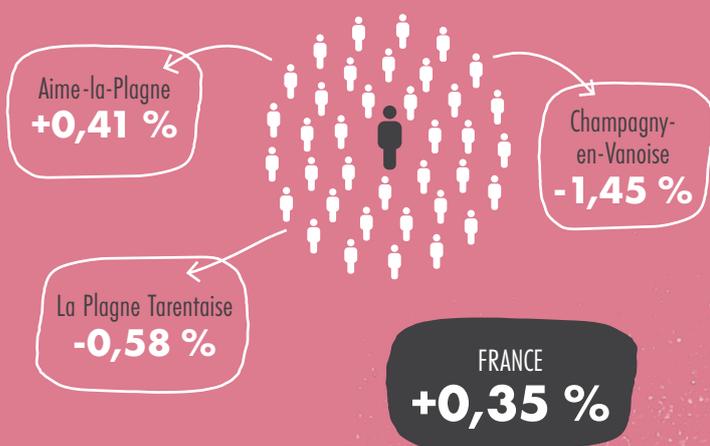
HIVER

+ 2600
contrats
saisonniers
environ

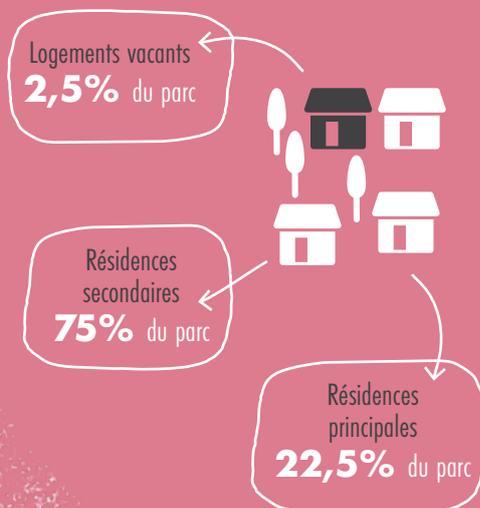
(Source : Etude SOLIHA, 2017)

RYTHME D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

(Source : Observatoire ANCT période 2013 à 2018)



LE LOGEMENT EN 2018



FAVORISER L'EMPLOI

1 - MARQUE EMPLOYEUR: TOUS SOUS LE MÊME BONNET

Dans un contexte marqué par des difficultés de recrutement, l'Office de Tourisme de la Grande Plagne a coordonné la démarche de « Marque employeur » sur l'ensemble du territoire.

Les objectifs poursuivis sont multiples : favoriser la lisibilité de l'offre et des valeurs de la destination pour les saisonniers, centraliser les offres d'emploi sur une seule et unique plateforme tout en garantissant une exposition digitale aux recruteurs.

Maturité de l'action 2/4



Porté par : OTGP



44

1 COPI

constitué d'élus et de professionnels

2 enquêtes

une à destination des professionnels, pour connaître leurs besoins & difficultés et une à destination des saisonniers, pour connaître leurs attentes

8 mois de travail

pour aboutir et lancer la plateforme

1 site emploi

www.emploi-laplagne.com

pour l'ensemble de la destination

3 000

postes à pouvoir

chaque saison d'hiver

ZOOM



PUYDUFOU.

Partenaires depuis plus de 10ans, La Plagne et le Puy du Fou coordonnent pour la deuxième année des rencontres employeurs / postulants in situ. S'appuyant sur leur saisons complémentaires, l'objectif est d'inciter les saisonniers à travailler pour les deux destinations au cours d'une année. L'équipe du Puy du Fou est de nouveau venue à La Plagne en janvier 2024, et une délégation de La Plagne s'est déplacée en Vendée le 26 septembre 2024.

RÉSULTATS DEPUIS LE LANCEMENT EN SEPTEMBRE 2023 :

39 178

visiteurs uniques

107 037

pages vues

406

offres publiées

7 303

candidatures reçues

2 - LE LOGEMENT DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS : UN ENJEU MAJEUR POUR L'EMPLOI

Maturité de l'action 2/4



Porté par : SIGP

Depuis quelques années, il constitue le premier frein entravant l'emploi au niveau du tourisme. Conscientes de ces enjeux, les communes de La Plagne Tarentaise, Aime-la-Plagne et Champagny-en Vanoise, via le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne, ont lancé un ensemble de démarches clés.

HISTORIQUE

- 2007 : Création de la maison des saisonniers, avec une personne en charge de l'accueil et l'accompagnement des travailleurs saisonniers
- 2020 : 1^{er} diagnostic des besoins en logements des travailleurs saisonniers sur le territoire de La Plagne par le cabinet SOLIHA

ENSEIGNEMENTS

- Besoin en lits non satisfait 170 à 180
- 2023 : Embauche d'un chargé de mission habitat
- 2023-2024 : Actualisation de l'étude par SOLIHA
- 2024 : Nouvelle convention pour le logement des travailleurs saisonniers signée pour 3 ans entre l'État, le SIGP et les 3 communes

DÉMARCHES

« Suivi de l'offre nouvelle » :

- Accompagnement des porteurs de projets sur les dispositions en matière de logement pour travailleurs saisonniers
- Embauche d'un chargé de mission habitat
- Commission logement au sein du SIGP

« Amélioration de la connaissance de l'offre » :

- « Guide d'accueil » à destination des saisonniers
- Création d'un portefeuille de logements saisonniers
- Diffusion et gestion du portefeuille de logements saisonniers via la Maison des Propriétaires
- Accompagnement des démarches locatives

« Organisation des transports à destination des saisonniers » :

- Navettes pour le transport des travailleurs entre la vallée et les sites d'altitude ou villages



Résidence du Cervin

OFFRE NOUVELLE DE LOGEMENTS SAISONNIERS :

► PROJETS RÉALISÉS

136 lits
et **10 emplacements**

ont été créés pour les travailleurs saisonniers sur le territoire sur la période de 2020 à 2024 :

- Résidence saisonnière « Cervin » : **112 lits**
- Projet immobilier « White Pearl - LODGES & SPA » : **2 lits**
- Le MANAKA : **10 lits**
- La Résidence LODGES 1970 : **12 lits**
- Aire de camping-car saisonniers à Plagne 1800 : **10 emplacements**

► PROJETS EN COURS

Champagny-en-Vanoise

Rénovation du presbytère + **5 lits** & rénovation locaux techniques + **3 lits**

Aime-la-Plagne

1 programme à Montalbert pour + **50 lits** & un projet à l'étude pour + **40 logements saisonniers**

La Plagne Tarentaise

1 programme pour + **4 lits** & un projet à l'étude sur le secteur des Coches pour + **30 logements**

JEUNES ACTEURS DE LA TRANSITION



Porté par:
Aime-la-Plagne

1 - VÉGÉTALISATION DE L'ÉCOLE DE CENTRON

Une première étape de travaux dans la cour est terminée : deux zones désimperméabilisées soit 48 m², 4 arbres plantés, entourés de copeaux et gravillons.

Toutes les parties prenantes de l'école ont pris part à cette belle dynamique collective : enseignantes, parents, et les services scolaire, transitions et espaces verts de la commune d'Aime-la-Plagne. Deux parents bénévoles ont retiré l'enrobé et fabriqué un banc carré à hauteur d'enfants entourant un des arbres.

Les résultats sont là : les jeux dans la cour sont plus diversifiés, les aménagements sont un support de créativité pour la cinquantaine d'enfants, améliorant leur cadre de vie.

46

La deuxième étape est déjà enclenchée, avec la création d'un jardin pédagogique attenant à la cour d'école avec des plantations de petits fruitiers, des jardinières de plantes aromatiques et 2 nouveaux arbres... À suivre !



2 - PROJET TRANSFRONTALIER

Les Versants d'Aime participent aux côtés de 10 autres partenaires français et italiens, au Plan Intégré Territorial GRAIES ClimaLab, qui permet d'obtenir des financements européens pour mettre en œuvre des initiatives de transitions face au changement climatique.

Deux projets ont été déposés en septembre 2024 :

1. Transition des territoires (DECID) – aider les collectivités à partager un constat sur le changement climatique, le comprendre et mener des actions qui permettent de l'anticiper et de l'atténuer : sensibilisation et formation d'élus et agents, actions pilotes sur les économies d'eau ou encore l'adaptation aux vagues de chaleur.
2. Transition des citoyens (INCIT) - promouvoir une communauté consciente, engagée et protagoniste de la transition climatique, en diffusant, principalement auprès des nouvelles générations, de bonnes pratiques de vie et de travail liées au territoire et à la culture alpine et transfrontalière

- Évènements de sensibilisation du grand public et des acteurs économiques
- Ateliers éducatifs pour les 3-10 ans : interventions scolaires, temps créatifs, contes illustrés, coloriages, livre transfrontalier, défis et concours entre classes...
- Ateliers éducatifs pour les 11-18 ans : chantiers participatifs, voyage d'étude ou jumelage, mallette pédagogique pour les enseignants...



Porté par:
COVA

La feuille de route sera précisée et confirmée dès l'obtention de la réponse du Comité de Suivi ALCOTRA attendue en début d'année 2025.



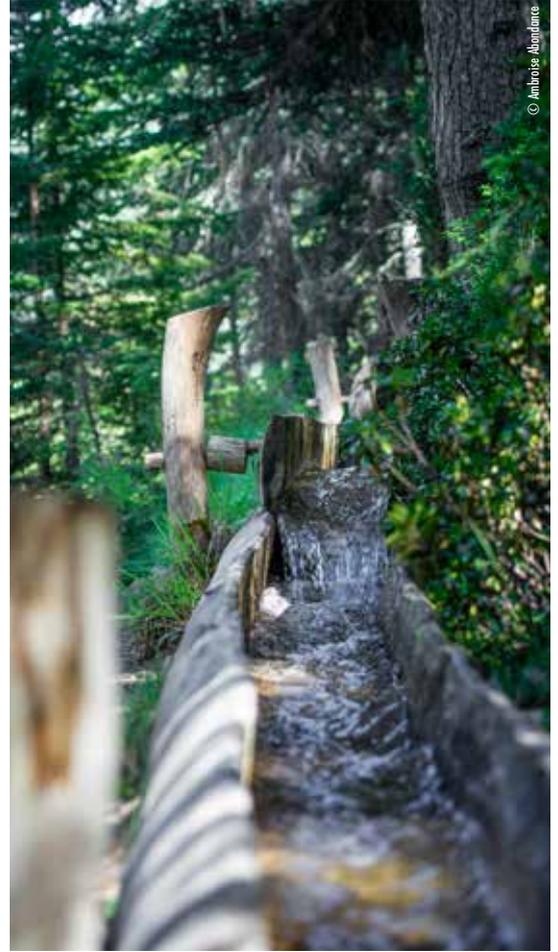
Porté par :
La Plagne
Tarentaise

3 - LA PASSION DE LA FORÊT TRANSMISSION AUX ENFANTS

Ancien garde forestier retraité depuis 10 ans, Bruno Tolon continue de transmettre aux enfants sa passion pour les forêts, dans des sorties organisées avec l'accord de l'Office National des Forêts.

Son message aux enfants de l'école de Valezan ? « Vous êtes des montagnards, ne devenez pas des gosses de la ville sur leurs smartphones ! ». La forêt fait partie des communs, il faut donc la respecter. Il leur apprend le fonctionnement d'une futaie jardinée : des arbres de différentes essences et tailles s'adaptant au climat et permettant une biodiversité riche et équilibrée. Chemin faisant il leur conte le rôle des insectes, de la faune qui habite la forêt à ses différents étages. Médiateur, il insiste sur la relation entre l'homme et la forêt : on la contemple, mais on en est aussi partie prenante. Les montagnards récoltent et travaillent le bois.

Autre action mêlant transmission et tradition, la journée de bénévolat organisée avec le syndicat d'initiative de la Côte d'Aime pour réinstaurer la « corvée » médiévale d'entretien des biefs avec les familles. Bruno leur apprend à « faire joli » pour voir le sentier au loin qui se prolonge, couper et disperser les branches sur le sol pour le nourrir. Ces sentiers ombragés pourraient devenir des lieux de promenade mis en valeur pour les visiteurs. Des actions similaires sont organisées dans d'autres villages du territoire.



4 - CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES À LA PLAGNE TARENTAISE

Instauré en 2022, il poursuit sa dynamique avec 13 nouveaux jeunes de 8 à 14 ans élus pour 2 ans en janvier 2024. Ils ont présenté une variété de thèmes sur lesquels ils souhaitent travailler (solidarité, intergénérationnel, environnement, cadre de vie...). Deux projets ont été priorités pour 2025 : l'un autour du thème de la forêt et l'autre autour de l'organisation d'une fête « Zéro Déchet », faisant ainsi écho à la dynamique Montagne Zéro Déchet. La commune accompagnera les jeunes dans la concrétisation de leurs idées.



Porté par :
La Plagne
Tarentaise

PLAGNARDS D'UN JOUR

1 - INFORMER NOTRE CLIENTÈLE EN SITUATION DE HANDICAP

Maturité de l'action 1/4

Porté par:
OTGP

Depuis 2022, l'Office de Tourisme de la Grande Plagne se structure, avec la création d'un comité « Accessibilité et handicap », pour travailler sur la qualification de l'offre globale proposée sur le territoire : transports, hébergement, domaine skiable, activités, commerces...

ACTIONS RÉALISÉES À DATE :

- Sensibilisation des équipes à l'accueil de personnes handicapées et formation au diagnostic d'accessibilité d'un lieu par AGATE
- Création d'une page web dédiée & mise en avant des éléments concernant l'accessibilité
- Accueil d'influenceurs en situation de handicap

PROCHAINES ÉTAPES :

- État des lieux complet grâce à des diagnostics d'accessibilité sur le territoire
- Création d'un guide « accessibilité handicap »
- Poursuite de la sensibilisation et de la formation des équipes
- Sensibilisation et accompagnement des professionnels du territoire



À NOTER

● **Site unique en France, la piste olympique de bobsleigh est en mesure d'accueillir les vacanciers en situation de handicap.** Les demandeurs ?

Des associations principalement, en particulier pour les handicaps lourds. Malgré l'évolution des mentalités, avec une dizaine de descentes l'hiver dernier, ces baptêmes restent anecdotiques sur le volume global.

● **Le porte-drapeau de l'état d'esprit "handi-friendly" du territoire est sans conteste le "Paquebot" de Plagne Aime 2000**, ouvert en 1969. Une résidence résolument facilitante en termes de circulation et d'accès à la montagne. Pas moins de 87 propriétaires* en situation de handicap possèdent un appartement à Plagne Aime 2000.

* Chiffres indicatifs 2020

ZOOM SUR LE HANDISKI À LA PLAGNE : LES INFOS CLÉS



- Esprit pionnier : certaines écoles accompagnent en handiski depuis plus de 20 ans, comme les ESF Plagne Aime 2000 et Belle Plagne ou encore Oxygène
- Types d'engins dédiés : plusieurs types dont l'emblématique fauteuil Dualski du fabricant local Tessier (basé à Montméliant), et le "Go to ski", conçu et développé à La Plagne par l'ingénieur Marc Gostoli, et qui permet de skier debout en utilisant principalement les membres supérieurs
- Domaine skiable : -50 % sur le tarif des forfaits. Sur le terrain : procédures d'embarquement et de débarquement rodées, toilettes équipées de fauteuils roulant
- Temps consacré aux cours : de 500 à 3 000 heures par saison, soit jusqu'à 10% des heures totales, selon les écoles de ski



2 - LABEL DESTINATION D'EXCELLENCE ET ÉCORESPONSABILITÉ

La marque « Qualité Tourisme » a été obtenue pour la première fois en 2016 par l'Office de Tourisme de la Grande Plagne (OTGP).

Elle a permis de structurer :

- Des méthodes de travail permettant une qualité & une continuité de service
- Une écoute interne afin de favoriser de bonnes conditions de travail
- Des échanges avec l'ensemble de nos parties prenantes afin d'assurer l'intégration de leur vision dans l'évolution de l'office de tourisme

En 2024, celle-ci évolue et devient le label « Destination d'Excellence ». En complément de l'enjeu de qualité de l'accueil, ce label renforce le niveau d'exigence en matière d'écoresponsabilité et d'information des publics en situation de handicap. Les nouveaux critères éco-responsables comprennent par exemple des éléments relatifs aux achats durables, à la sobriété énergétique, au suivi et à la réduction des consommations, à la gestion des déchets ou encore à la sensibilisation des différents publics.

ACTIONS RÉALISÉES À DATE :

- Communication sur les engagements de l'OTGP en matière de développement durable du territoire (affichage, page web) et sensibilisation des visiteurs
- Sensibilisation des socio-professionnels au sujet des démarches de labellisation durables (newsletters, page web)
- Sensibilisation du personnel de l'OTGP (conférence, événement zéro déchet)
- Arrêt de l'impression du programme d'animations et remplacement par une plateforme digitale dès l'hiver 24-25 (impression sur demande)

1 200
socio
professionnels

sur le territoire

+ de 100 000
visiteurs / an

dans nos offices de tourisme en 2024

+ de 100 000
impressions
évitées

de programmes/an

49

POUR ALLER PLUS LOIN

- Mise en place d'indicateurs de suivi de la performance environnementale
- Proposition d'outils concrets pour accompagner les socio professionnels dans leur démarche de transition écoresponsable
- Travail sur une politique d'achats durables cohérente sur le territoire

Maturité de l'action 2/4



Porté par :
OTGP

SE STRUCTURER ET S'ENTOURER

LE CONTEXTE: MONTAGNE ET CLIMAT

- Augmentation très nette des températures dès les années 1850 due aux activités humaines
- L'accord de Paris: objectif 2 tonnes de CO₂ par personne
- -30 jours d'enneigement en 150 ans

SE DONNER LES MOYENS DE COMPRENDRE COMMENT AGIR

Après la Fresque du Climat, c'est autour de l'Atelier 2tonnes que les membres du comité de pilotage transition écologique de La Plagne se sont réunis. En 8 tours d'actions individuelles et collectives, cet atelier de sensibilisation permet de simuler la réduction des émissions jusqu'en 2050, et d'observer les impacts sociaux et environnementaux de chacune des décisions prises.

3 conférences réalisées

& 3 prévues cet hiver

3 interventions

en conseil municipal dans les prochains mois

1 conférence

à destination des élus et techniciens des structures membres du COPIL

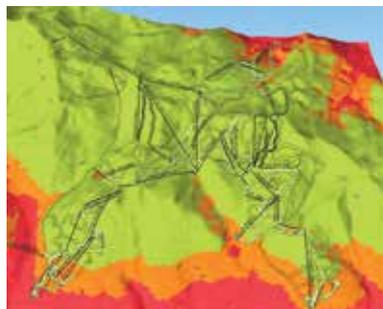
POUR ALLER PLUS LOIN

Vincent Koulinski, Docteur Ingénieur en Géoscience, spécialiste des risques torrentiels en montagne, intervient régulièrement sur le territoire.

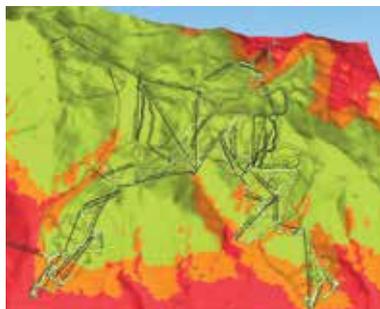
Sa conférence a pour objectif de sensibiliser aux risques en montagne du fait du dérèglement climatique, ainsi qu'à donner des pistes d'actions.



MODÉLISATION PROSPECTIVE DE L'ENNEIGEMENT SUR LE MASSIF DE LA PLAGNE SUR L'ENSEMBLE DE LA SAISON SELON LES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS DU GIEC.



RCP 4.5 2041-2060
(scénario intermédiaire GIEC)



RCP 8.5 2041-2060
(scénario le plus pessimiste GIEC)

Neige naturelle : nombre de jours avec une épaisseur de neige naturelle damée supérieure à 30cm (tenant compte de la fonte)

< 50 jours

50 à 100 jours

> 100 jours

SE PROJETER POUR MIEUX S'ADAPTER

Le domaine skiable de La Plagne a travaillé avec le bureau d'études Ingelo, filiale du groupe Compagnie des Alpes, pour modéliser de manière scientifique les impacts du changement climatique sur le domaine. Basée sur les scénarios du GIEC, des données Météo France, l'évolution de l'enneigement et des températures : cela permet d'évaluer un nombre de jours d'exploitation possible.

Principaux enseignements : un domaine préservé dans un contexte de scénario intermédiaire du GIEC (70% de ses pistes au-dessus de 2000m), des secteurs de basse altitude fragilisés, les télécabines déjà en place jouant le rôle d'ascenseur. Un enneigement naturel très bon sur le haut du domaine, mais la production de neige de culture devient indispensable pour sécuriser l'activité sur certaines portions du domaine.

SE STRUCTURER AVEC LE CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL

Le Contrat d'Objectifs Territorial (COT) est un contrat sur 4 ans passé entre l'ADEME (agence publique qui accompagne les acteurs de la société dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources) et l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APT) dont les bénéficiaires sont 4 Communautés de Communes du territoire de l'APT.

Dans ce cadre, la Communautés de Communes des Versants d'Aime structure sa démarche de transition dans un but d'amélioration continue.

Après une phase de diagnostic réalisée cette année sur deux grands référentiels « Climat-air-énergie » et « Économie Circulaire », l'heure est à la définition du plan d'actions pour les années à venir.

Au global, ce sont 8 ateliers qui se sont tenus sur le territoire sur les thématiques de l'énergie, du patrimoine de la collectivité, des déchets, de la gouvernance et de la commande publique, de la filière bois, des mobilités, de l'économie circulaire, de la sensibilisation, et de la planification territoriale en synergie avec la démarche de transition portée par le SIGP.

Ces ateliers ont permis de définir des orientations et actions sur ces thématiques.

8 ateliers

10 thématiques

120 participants

1 plan d'action 2025-2027



LA PLAGNE

Paradiski

Rapport RSE n°3 - La Plagne

Nos actions et trajectoires vertueuses
pour notre territoire de montagne
Rapport imprimé sur papier Offset 100% recyclé, certifié PEFC
Novembre 2024.

UNE
MONTAGNE
à transmettre

Office de Tourisme de la Grande Plagne

1355 route d'Aime, Les Provagnes - 73210 La Plagne Tarentaise

La Plagne c'est :
3 communes & 2 Communautés de communes

- La Plagne Tarentaise (Communauté de communes des Versants d'Aime)
- Aime-la-Plagne (Communauté de communes des Versants d'Aime)
- Champagny-en-Vanoise (Communauté de communes Val Vanoise)

